

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



p. 2

Mercredi 24 février 2016 - 15 jounada al-awwal 1436 - N° 1234 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE BRUNEI

Le Président Bouteflika félicite le Sultan de Brunei Haji Hassanal Bolkiah

P. 24

1^{RE} CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS ARABES (EGYPTE)

M. Bensalah au Caire

P. 24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE
M. Sellal s'entretient au téléphone avec Merkel

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE
Medelci reçoit le vice-président du Conseil d'Etat français

P. 24

ALGÉRIE-IRAK
Le ministre irakien des AE en visite officielle aujourd'hui en Algérie

P. 24

CÉLÉBRATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

De nouveaux acquis pour les travailleurs malgré la crise du pétrole

L'Algérie célébrera aujourd'hui le double anniversaire du 24 février, date de création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956 et celle de la nationalisation des hydrocarbures en 1971, dans un contexte marqué par de nouveaux acquis pour les travailleurs contenus dans la Constitution amendée, malgré la crise engendrée par la chute des cours du pétrole.

La célébration de ce double anniversaire est marquée, cette année, par d'importants acquis aux plans socio-économique et politique. Ainsi, la révision de la Constitution, adoptée le 7 février dernier par le Parlement réuni en ses deux Chambres, a accordé, dans ses nouveaux amendements, une importance particulière au chapitre lié à la justice sociale.

P. p. 4-5-6



CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DKNEWS SUR LES RÉPERCUSSIONS DE LA QUESTION SAHRAOUIE SUR LA RÉGION DU MAGHREB

«L'INJUSTICE A TROP DURÉ...»



HIGH-TECH

POLITIQUE FISCALE DES GÉANTS DE L'INTERNET
ÇA FAIT TOUJOURS JASER !

P. 16

SANTÉ

L'âge épigénétique, un facteur de risque du cancer

Pages 12-13

ENTRETIEN

6 questions à Jean-Louis LEVET Haut Responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne

Avancer ensemble avec lucidité et confiance

P. 21

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS
Le huis clos refait surface

P. 21

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE : 15 casemates détruites à Tipasa

P. 3



Du jamais bu...

Frut's
فروتس
Nouveau

DKNEWS-24-02-2016

DU 21 AU 23 MARS



L'Algérie invitée d'honneur du 9^e Festival du violon de Sfax

**LE 27 FÉVRIER À L'HÔTEL HILTON
AG de la CGEA**



La Confédération générale des entreprises algériennes tiendra son assemblée générale samedi 27 février à partir de 10h à l'hôtel Hilton.

DEMAIN À L'INESG

Conférence sur «L'humiliation dans les relations internationales»

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise demain jeudi 25 février en son siège, une conférence de M. Bertrand Badie, politiste français et spécialiste en Relations internationales, P^r des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris et Enseignant-chercheur, associé au Centre d'études et de Recherches internationales (CERI), sur «L'humiliation dans les relations internationales».

CE MATIN À 11H

Sid Ali Bahari invité du Forum d'*El Wassat*



Le président du Syndicat des corps communs et des ouvriers professionnels de l'éducation nationale (Scopen), M. Sid Ali Bahari, sera l'invité ce matin à 11h du Forum du quotidien *El Wassat*.

Mobilis au Mobile World Congress Barcelone 2016

La planète télécom est présente en force à Barcelone pour le coup d'envoi du plus grand salon de l'industrie de la téléphonie mobile «Mobile World Congress MWC», qui se tient cette année du 22 au 25 février 2016 dans la capitale catalane. Organisé autour du thème «mobile is everything», ce congrès est une mega rencontre de l'industrie sans fil. Mobilis, comme de tradition, marquera sa participation avec une forte délégation composée de cadres des activités techniques et commerciales, qui prendront part aux différentes activités du plus prestigieux spectacle de l'industrie des communications mobiles au monde. Un événement au planning bien rempli : conférences, réunions et rencontres avec les leaders des TIC, partenaires de Mobilis et acteurs clé d'un secteur aussi concurrentiel que celui de la téléphonie mobile. La participation des cadres de Mobilis au Mobile World Congress, leur permettra d'acquérir les dernières solutions techniques et commerciales, surtout avec l'entrée imminente de l'Algérie dans le monde de la 4G. C'est aussi, l'occasion idéale pour les acteurs du marché, opérateurs et constructeurs, à l'établissement de liens et au partage d'expériences et de connaissances. Une aubaine pour lever le voile sur les derniers produits avec des test en live, découvrir les dernières solutions technologiques et les nouvelles tendances du secteur de la téléphonie mobile en matière de la 5G, de réalité virtuelle et d'internet des objets.

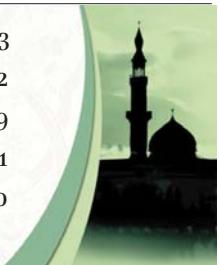


L'Algérie sera l'invité d'honneur du 9^e Festival du violon de Sakiet Eddaya prévu du 21 au 23 mars prochains à Sfax au sud-est de la capitale Tunis. Cette invitation fait suite à la participation de la ville de Sfax à la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» qui se poursuit jusqu'en avril prochain. Plusieurs musiciens en provenance des pays du Maghreb prennent part à cette 9^e édition dont le violoniste algérien Fayçal Kahia. Elève d'un des maîtres du malouf, Cheikh Hassan El-Annabi (1925-1992), et diplômé du Conservatoire d'Annaba, Fayçal Kahia présentera à cette occasion plusieurs noubas du patrimoine musical andalou de l'Est algérien.

Horaires des prières

Mercredi 15 jounada al-awwal 1437

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 05:53 |
| Dohr | 13:02 |
| Asr | 16:09 |
| Maghreb | 18:41 |
| Isha | 20:00 |



PALAIS DE LA CULTURE Signature d'attribution du projet de l'opéra d'Alger

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, présidera cet après-midi à partir de 16h au palais de la culture Moufdi Zakaria, la cérémonie de signature d'attribution officielle du projet de l'opéra d'Alger entre un représentant de la République populaire de Chine et du gouvernement algérien.



LE 27 FÉVRIER À MOSTAGANEM Conférence régionale des cadres de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 27 février à 9h30 à la salle des conférences du centre culturel islamique de Mostaganem, la conférence régionale des cadres des wilayas de l'Ouest.

CE MATIN À L'ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE Portes ouvertes sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises



L'Antenne d'Alger centre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de Jeunes (ANSEJ), organise ce matin à partir de 10h à l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme, des portes ouvertes sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises. La manifestation se poursuivra demain jeudi avec notamment l'organisation de tables rondes avec les étudiants de l'école.

Météo



| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 21° | 08° |
| Oran | 22° | 11° |
| Annaba | 19° | 06° |
| Béjaïa | 22° | 11° |
| Tamanrasset | 31° | 15° |

DU 28 AU 30 AVRIL Journées médico-chirurgicales internationales d'*El Eulma*

L'Association du corps médical d'*El Eulma*, organise du 28 au 30 avril 2016 au centre culturel Djilani-Mebarek, la 17^e édition des Journées médico-chirurgicales internationales d'*El Eulma*. L'événement verra la participation de conférenciers et orateurs de renommée mondiale.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Lancement d'un cycle de formation de jeunes traducteurs



Le Centre national du livre algérien et le Centre national du livre français organisent un cycle de formation de jeunes traducteurs (arabe/français, français/arabe) en partenariat avec l'Institut français d'Algérie. Ce cycle de formation s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération qui a été signé entre le CNL algérien et le CNL français en décembre 2014. Un point presse sera organisé ce matin à 10h à l'ex-Bibliothèque nationale d'Algérie (en face du stade Ouaouenouni) afin de présenter cette nouvelle session. A cette occasion, un appel à candidature sera lancé dans le but de sélectionner les traducteurs algériens bénéficiaires de la formation. Hassen Bendif, Directeur du CNL algérien, et Alexis Andrès, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Algérie et Directeur de l'Institut français d'Algérie, présideront cet événement.

TISSEMSILT 2 600 places de formation pour la session de février



La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt dispose, en prévision de la session de février, d'une offre de 2.630 places de formation dans diverses spécialités. Cette offre est répartie en 950 places en formation résidentielle, 720 en apprentissage, 50 dans le cadre de la formation de parcours, 120 places pour les cours du soir et 100 dans le cadre de la formation capacitaire de 1er degré. Quatre cent (400) places sont consacrées aux femmes au foyer, en plus de 110 autres au profit des pensionnaires des établissements pénitentiaires et 200 en milieu rural. En prévision de la rentrée prochaine, il a été procédé à l'introduction de huit nouvelles spécialités, à savoir le contrôle de la qualité, l'industrie alimentaire, les assurances, le prêt à porter, l'achat, l'approvisionnement, l'hôtellerie, avec un choix entre l'agence de voyages, la réception, le réseau des TIC et conseiller de vente et tissage.

ARMÉE - FORMATION**Lancement prochain des études supérieures dans le ravitaillement logistique opérationnel à l'ESAM d'Oran**

L'Ecole supérieure de l'administration militaire (ESAM) «Moudjahid Akhamokh El Hadj Moussa» d'Oran prévoit le lancement prochain d'une session d'études supérieures dans le domaine du ravitaillement logistique opérationnel, a annoncé hier le commandant de cet établissement de l'enseignement militaire.

«Dès la prochaine saison pédagogique (2016/2017), l'ESAM lancera une nouvelle session de formation intitulée Session du commandement et l'état-major dans la spécialité du ravitaillement», a déclaré le général Hamid Metfah, en marge d'une visite guidée à l'ESAM au profit des représentants de la presse nationale et locale, soulignant que cette formation est de niveau d'études supérieures dans le domaine du ravitaillement logistique opérationnel sur le terrain.

«Cette session permettra aux stagiaires, à savoir les officiers actifs des différentes unités militaires d'acquérir un savoir et des connaissances approfondies dans le domaine du ravitaillement logistique, notamment la préparation militaire opérationnelle des moyens et leur gestion sur le terrain» a précisé le responsable, tout en estimant que cette formation qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue en études supérieures spécialisées dotera les stagiaires de qualification pour le commandement des unités.

Cette session de formation est destinée aux officiers détenteurs de licences et autres diplômes dans la spécialité, qui ont déjà bénéficié d'une session de perfectionnement, a-t-il ajouté, notant que cet accès synchronise avec le processus de professionnalisme que connaît l'ANP.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation des perspectives de l'ESAM visant le développement pédagogique et le renforcement des



études supérieures dans toutes ses spécialités, à l'instar du management, de la gestion financière et économique, de la gestion des moyens et des ressources humaines et la planification et la tactique opérationnelle.

Par ailleurs, cette école supérieure relevant de l'arme de l'intendance de l'Armée nationale populaire (ANP) assure, entre autres en plusieurs sessions, la formation de base au profit des élèves officiers qui suivront ensuite un enseignement universitaire en système LMD.

Elle offre également des sessions dans le perfectionnement, le recyclage, la spécialisation et autres cy-

cles programmés par le Haut commandement de l'ANP, dans le cadre de la formation continue.

Les journalistes ont suivi, à l'occasion, une présentation des options de l'enseignement proposées par l'ESAM, des conditions d'hébergement et de restauration des stagiaires, ainsi que les espaces de sports, de culture et de loisirs mis à leur disposition.

Créée en 1968 à Beni Messous (Algérie), cette école militaire a été transférée à son lieu actuel, le quartier de Medina Jidida d'Oran en 1975. Elle fut baptisée le 19 mars 2014 du nom du moudjahid défunt «Akhamokh El Hadj Moussa».

**ANP:
L'Etablissement
frigorifique
d'intendance
d'Annaba baptisé
du nom du Chahid
Mohamed Soltani**

Le nom du Chahid Mohamed Soltani a été donné, hier, à l'Etablissement frigorifique d'intendance (EFI) d'Annaba, relevant du ministère de la Défense nationale, au cours d'une cérémonie présidée par le commandant-adjoint de la 5e région militaire, le général-major Noureddine Hamblé.

La baptisation de cette entreprise située dans la zone d'activités de la commune d'El Bouni s'inscrit dans le cadre de l'opération de baptisation de noms de chouhada et de moudjahidine les infrastructures et les sites dépendant du ministère de la Défense nationale. La cérémonie a été organisée en présence d'officiers de la 5e RM et de proches du Chahid Mohamed Soltani qui ont été honorés à cette occasion. Né à Sidi-Salem (Annaba) en 1939, ce martyr de la Révolution est tombé en 1958 au champ d'honneur sur les monts de l'Edough à l'ouest de la ville d'Annaba. Il n'était âgé que de 19 ans.

**LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ
Ouargla :
Démantèlement
d'un réseau de
faux-monnayeurs**

Les services de la Sûreté de wilaya d'Ouargla ont démantelé un réseau de faussaires de monnaie et saisi 94 faux billets de banque en coupure de 1.000 et 2.000 DA, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire.

Agissant sur informations faisant état de la mise en circulation de faux billets de banque, les éléments de police judiciaire relevant de la 2e sûreté urbaine (daïra d'Ouargla) ont arrêté un individu en possession de 42 faux billets de banque en coupure de 1.000 DA, a-t-on précisé.

Les investigations des policiers ont permis par la suite l'arrestation d'un autre individu impliqué dans la même affaire, au niveau du quartier de Sokra (commune de Rouïssat) et la saisie de 48 billets de banque en coupure de 1.000 DA et 4 autres en coupure de 2.000 DA, a-t-on ajouté.

Les deux (2) mis en cause ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouargla, pour faux et usage de faux, selon la même source qui précise qu'une enquête élargie est diligentée par les services compétents.



terroristes», selon la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organi-

quatorze (14) contrebandiers et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 12,5 tonnes de denrées alimentaires, deux (2) groupes électrogènes et deux (2) marteaux «piqueurs», ajoute-t-on. A Laghouat et Ouargla, (4e Région militaire), «trois (3) immigrants clandestins qui tentaient de rejoindre la Libye ont été appréhendés», signale-t-on.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale de Naâma, (2e Région militaire) «ont saisi sept (7) kilogrammes de kif traité», rapporte également le MDN.

LUTTE ANTITERRORISTE:**15 casemates détruites à Tipasa (MDN)**

Quinze (15) casemates servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Tipasa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tipasa, (1re Région militaire) a découvert et détruit, le 22 février 2016, quinze (15) casemates aménagées qui servaient de refuges pour des

terroristes», selon la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organi-

**SIDI BEL-ABBÈS:
Relogement de 80 familles**

Quelque 80 familles de la cité des 200 Logements à Sidi Bel-Abbès ont été relogées hier.

Ces familles qui résidaient dans des habitations précaires au niveau d'immeubles menacés d'effondrement ont été transférées vers des logements décent, avec la mobilisation de moyens humains dont des agents et cadres relevant de différents services de sécurité et de la Protection civile, de l'Office de promotion et de gestion immobilière et de la daïra, et matériels importants

dont des camions réquisitionnés pour l'opération, selon les services de la wilaya. Ce relogement vient s'ajouter à des opérations similaires précédentes, initiées par la daïra de Sidi Bel-Abbès dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et indécent, a-t-on indiqué. Les familles bénéficiaires ont exprimé une grande joie de pouvoir enfin habiter dans des logements décents dotés de toutes les commodités nécessaires, après plusieurs années de souffrance.

Mila : 900 foyers raccordés aux réseaux du gaz naturel et de l'électricité

Pas moins de 650 foyers de différentes localités rurales de la wilaya de Mila ont été raccordés, hier, au gaz naturel et 250 autres à l'énergie électrique, a-t-on constaté. Cette opération, inscrite dans le cadre de la généralisation de la fourniture d'énergie aux familles rurales, a nécessité un investissement public de 200 millions de dinars

pour le raccordement au réseau de distribution publique de gaz naturel, et de 65 millions de dinars pour les branchements électriques, a indiqué le directeur de wilaya de l'énergie, Mohand-Cherif Braham.

La mise en service de ces raccordements a été présidé par le wali de Mila, Abderrahmane Madani Fouath, dans les différentes localités

concernées, en l'occurrence Yahia Ben Guecha, Ferdjioua, Layaddi-Berbes, Tadjanenat, Chigara, Baïnane et Oued Athmania. Le chef de l'exécutif local a affirmé, à cette occasion, que le taux de couverture du gaz naturel atteindra les 80% dans la wilaya à l'achèvement des différentes opérations actuellement en cours.

APS

45^e ANNIVERSAIRE DE NATIONALISATION DES HYDROCARBURES:

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES : CHRONOLOGIE D'UNE DÉCISION HISTORIQUE

La décision de nationalisation des hydrocarbures, annoncée le 24 février 1971, a couronné un long processus entamé durant les premières années de l'indépendance. Le refus de la France de procéder à une hausse de la fiscalité pétrolière telle qu'exigée par l'Algérie a donné un contexte favorable aux autorités algériennes d'accélérer cette nationalisation.

► La première négociation sur la révision du prix fiscal imposable aux sociétés françaises s'ouvre, à la demande de l'Algérie, le 24 novembre 1969 à Alger en vertu de l'accord pétrolier signé le 29 juillet 1965 en s'appuyant sur son article 27 stipulant que les deux gouvernements allaient examiner au cours de l'année 1969 la révision du prix fiscal.

► Les négociations de cet accord de 1965, engagées en 1964 sous l'égide du président Ahmed Ben Bella et conclues sous le régime de son successeur Houari Boumediene, prévoient un prix fiscal de 2,08 dollars pour le fob de Béjaïa, considéré comme une concession à ces sociétés pour mobiliser leurs moyens financiers en vue d'accentuer la prospection.

► Côté algérien, la relance de la prospection, attendue par l'Association coopérative algéro-française (Asscop), créée dans le cadre de l'accord de 1965, et à laquelle ont été confiées les riches zones de Hassi Messaoud et de Hassi R'mel, tarde à venir. La plus importante révision de l'accord portait sur le prix fiscal retenu pour le calcul du revenu imposable des sociétés pétrolières françaises et sur la transformation des statuts de ces dernières en sociétés dans lesquelles l'Algérie devra détenir la majorité du capital lui permettant d'en contrôler le fonctionnement.

► Détermination de l'Algérie à imposer un nouveau prix fiscal de 2,85 dollars par baril, mais les Français ne sont nullement disposés à agir dans le sens des demandes fiscales algériennes.

► L'ultime et décourageante rencontre avec la délégation française en juin 1970 conduit l'Algérie à notifier, le 20 juillet de la même année, sa décision unilatérale d'imposer le nouveau prix fiscal aux sociétés françaises.

► La France propose à l'Algérie de suspendre l'application de la décision annoncée aux sociétés françaises et d'ouvrir, en contrepartie, par anticipation la négociation sur une révision globale de l'accord de 1965 au titre de l'article 52 qui stipulait que le document pourrait être révisé dans sa globalité cinq ans après sa mise en œuvre.

► Début de la négociation officielle le 28 septembre 1970 qui s'est poursuivie pendant les premières semaines de l'année 1971.

► Du côté français, refus sur la question d'accorder à l'Algérie une majorité dans le capital des sociétés concessionnaires françaises et sur une révision à la hausse du prix fiscal.

► Le 27 décembre 1970, tenue de la dernière rencontre entre les deux délégations et durant laquelle la France restait arc-boutée sur ses positions et demanda la suspension des négociations.

► Anticipant l'impasse dans laquelle allaient se trouver les négociations, l'Algérie envisagea l'ultime option qui est celle de la nationalisation.

► Au cours d'un Conseil des ministres, le président Boumediène déclare que si la négociation n'aboutit pas le 31 décembre 1970, il procéderait à la promulgation de mesures nationales.

► Le 24 février 1971, à l'occasion de l'anniversaire de création de l'UGTA, le président Boumediène annonce la décision de la prise par l'Algérie de la majorité du capital des sociétés concessionnaires françaises.

► Avant la fin de l'après-midi de la journée du 24 février, les sièges des sociétés nationalisées passent aux mains des équipes algériennes dirigeantes désignées par le ministère de l'Industrie et de l'Energie.

Consolidation du processus de l'indépendance nationale

Par Mohamed Rechache

Décidée il y a 45 ans, la nationalisation des hydrocarbures a permis de consolider le processus de l'indépendance en recouvrant la souveraineté nationale sur un secteur stratégique, tout en ouvrant la voie aux grands chantiers de développement socio-économique du pays.

Annoncée par le regretté Houari Boumediene le 24 février 1971 à la Maison du Peuple à Alger, siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui célébrait son 15e anniversaire, cette décision historique a mis sur les rails le processus de développement économique et social du pays.

La teneur de cette décision: acquisition par l'Algérie, après un long processus de négociations entamé en 1967, d'au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises qui opéraient dans le sud du pays où activaient également d'autres grandes multinationales (BP, Esso, Shell, Mobil...).

La décision de nationalisation a été suivie d'une ordonnance signée le 11 avril 1971 promulguant la loi fondamentale sur les hydrocarbures, qui définissait ainsi le cadre dans lequel devrait s'exercer, dorénavant, l'activité des sociétés étrangères en matière de recherche et d'exploration des hydrocarbures.

A la faveur de cette décision stratégique, l'Algérie est arrivée à détenir au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises comme CFPFA, Petropar, SNPA, Coparex et autres Omnipex, Eurafrep et Frabarep. Tous les intérêts miniers portant sur les gisements de gaz naturel ainsi que l'ensemble des intérêts détenus dans les sociétés de transport



d'hydrocarbures ont également été nationalisés ce 24 février 1971. Le règlement définitif des différends résultants de cette décision est intervenu par la signature, le 30 juin 1971 entre Sonatrach et CFPFA, et le 13 décembre de la même année entre Sonatrach et ELF-ERAP, d'accords sur les nouvelles conditions régissant leurs activités en Algérie.

En outre, et au-delà de son caractère politique, le recouvrement de la souveraineté nationale sur le secteur des hydrocarbures avait enclenché la montée en puissance sur la scène régionale et même internationale de la Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), qui venait de boucler sa huitième année seulement.

Confrontée au défi technique de prendre le relais des multinationales qui monopolisaient l'exploitation des richesses nationales, Sonatrach a pu relever cet enjeu en l'espace de quelques années avant d'atteindre à la fin des années 1970 un niveau appréciable d'intégration dans les différents segments liés à l'industrie pétrolière et gazière internationale, allant de l'exploration et production à la commercialisation.

D'autre part, l'Algérie, à travers Sonatrach, est restée toujours majoritaire dans tous les investissements étrangers dans les champs pétroliers et gaziers du pays, une position consolidée par les différentes lois promulguées en l'espace de quatre décennies, confirmant ainsi la souveraineté de

nir la position dominante de Sonatrach sur le domaine minier national.

Le dernier texte en la matière, daté de 2013, a, quant à lui, institué de nouveaux avantages fiscaux destinés à attirer l'investissement étranger notamment dans l'exploitation, sans pour autant apporter de profonds changements aux fondements de la loi précédente.

Il a, ainsi, maintenu inchangé le fondement de la loi qui est la règle de 51/49% qui accorde à Sonatrach la majorité dans chaque projet d'investissement avec des groupes étrangers, et lui attribue le droit exclusif en matière de transport d'hydrocarbures par canalisations.

Renforçant tous ces principes, le dernier texte de loi portant révision de la Constitution est venu réaffirmer que la propriété publique est un bien de la collectivité locale (sous-sol, mines, sources naturelles d'énergie...) tout en introduisant un article qui stipule que l'Etat «garantit l'usage rationnel des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures».

Mais le groupe public des hydrocarbures devra relever de nouveaux défis face non seulement à la régression de sa production depuis plus de six ans mais aussi à un contexte de bouleversement profond du marché mondial de l'énergie. Le renforcement des efforts d'exploitation du pétrole et de gaz et la valorisation de toutes les ressources énergétiques, dont les énergies renouvelables, demeurent vitales en vue de continuer à répondre à la constante progression de la consommation interne, à honorer les engagements internationaux en terme de sécurité d'approvisionnement, à contribuer au financement du développement économique et social et à prolonger durablement l'indépendance énergétique du pays.

La souveraineté nationale sur les ressources : un principe fondamental

Dans cette optique, le groupe Sonatrach prit une place très large part (au moins 51%) dans l'accès aux contrats d'exploration et de transport des hydrocarbures. Cette actualisation du cadre réglementaire a permis à l'Algérie de consolider son contrôle sur ses ressources d'hydrocarbures et de maintenir

SELON L'EXPERT DES QUESTIONS PÉTROLIÈRES, ABDELMADJID ATTAR : «La nationalisation des hydrocarbures a mis l'Algérie

La nationalisation des hydrocarbures a permis à l'Algérie de récupérer ses prérogatives sur ses réserves et capacités de production et de jouer un rôle important sur la scène pétrolière mondiale, a affirmé à l'APS l'expert des questions pétrolières, Abdelmadjid Attar.

«Le premier objectif de la nationalisation des hydrocarbures, annoncé le 24 février 1971, était la récupération de la souveraineté nationale sur les réserves et les capacités de production du pays», rappelle-t-il. Cette décision, explique-t-il, a aussi permis à l'Algérie de jouer un rôle important sur la scène pétrolière mondiale, et surtout de développer ses ressources gazières qui étaient très peu exploitées avec une faible exportation, précisant que grâce à cette nationalisation, le pays «a pu mettre en œuvre un important programme d'industrialisation».

Pour cet ancien P-DG de Sonatrach, l'Algérie a réussi plusieurs actions «primordiales» à la faveur de cette déci-

sion. Il s'agit, en premier lieu, du développement des activités de Sonatrach en amont et en aval, notamment celles liées à la liquéfaction du gaz naturel, ainsi que le renforcement des capacités et des compétences managériales et humaines de Sonatrach qui a été «élévée au rang de la plus importante compagnie pétrolière et gazière en Afrique, et au 10e rang à l'échelle mondiale».

Cet élan, selon lui, a permis de créer de nouvelles sociétés de services pétroliers qui ont joué un rôle important dans le développement du secteur des hydrocarbures.

Une adaptation permanente de la législation face aux mutations

De même, l'exercice de la souveraineté nationale sur les ressources en hydrocarbures et le domaine minier national a permis à l'Algérie de faire face aux différentes

crises pétrolières entraînant la baisse des recettes d'exportation et de lancer dès 1980, puis en 1986, une adaptation de la réglementation pétrolière pour développer le partenariat dans le secteur amont afin de renouveler ses réserves, relève-t-il.

À ce propos, il soutient que le résultat de cette démarche a été «particulièrement positif» durant les années 1990 puisque l'adaptation du cadre réglementaire des activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures a permis, malgré la situation intérieure difficile, de revenir au même niveau de réserves qu'en 1971. En outre, l'augmentation des réserves et des capacités de production, accompagnée par la hausse du prix du baril au cours des années 2000, ont contribué à maintenir et augmenter les recettes pétrolières.

D'ailleurs, cette remarquable hausse des niveaux de production et de revenus des exportations a permis à , , ,

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA L'A RÉAFFIRMÉ : Le programme national des énergies renouvelables placé au rang de «priorité nationale»

Le président Bouteflika ordonne :

- ... la poursuite et l'intensification de la prospection des ressources en gaz naturel...
- ... la dynamisation du programme des énergies renouvelables...
- ... et da poursuite des efforts de rationalisation de la consommation d'énergie"

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réaffirmé lundi l'engagement de l'Etat de poursuivre la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables, en le plaçant au rang de «priorité nationale».

A cet effet, le président Bouteflika, qui a présidé un Conseil restreint consacré à la politique nationale dans le domaine du gaz, a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation de ce programme adopté au Conseil des ministres en mai 2015, soulignant que ce programme doit être considéré comme une priorité nationale.

Le chef de l'Etat, a rappelé, à cette occasion, que le développement des énergies renouvelables «est à même de prolonger durablement l'indépendance énergétique de notre pays et de générer aussi une dynamique de développement économique dans son sillage».

Le programme national actualisé de développement des énergies renouvelables qui avait été adopté lors du Conseil des ministres du 24 mai 2015, prévoit une production d'ici à 2030 de 22.000 MW d'électricité de source renouvelable, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 MW supplémentaires à exporter, rappelle-t-on. Ce qui correspond à 27% de la production globale d'électricité d'ici 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. En conséquence, il en résultera, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles.

Grâce à ce programme, il est prévu de réaliser une économie de près de 300 milliards de m3 de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'Etat d'importants revenus supplémentaires.

Des investissements de l'ordre de 120 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre cet objectif. En outre, jusqu'à 300.000 postes d'emplois directs et indirects devraient être générés à la faveur de la mise en œuvre de ce programme. En 2015, 14 centrales électriques photovoltaïques totalisant une capacité installée de 268 mégawatts (MW) ont été mises en service dans les Hauts-Plateaux et le sud du pays, pour un coût global de 70 milliards de DA, alors que chacune de ces centrales a permis de créer au moins 250 emplois.



Elles s'ajoutent ainsi à l'unité hybride de Hassi R'mel (150 MW), mise en service en 2011, et à la ferme éolienne d'Adrar (10 MW) ainsi qu'à la centrale solaire expérimentale de Ghardaïa (1,1 MW). Ces deux dernières installations ont été réceptionnées en juillet 2014.

Sur le même chapitre, le chef de l'Etat a ordonné la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de l'électricité. En effet, les pouvoirs publics se sont fixés l'objectif de réaliser un gain financier de 42 milliards de dollars à l'horizon 2030 avec une réduction de 9% de la consommation d'énergie à la faveur de la mise en œuvre du programme national de développement de l'efficacité énergétique.

De même, la mise en œuvre de ce programme conduira, notamment, à l'isolation thermique de 100.000 logements par an ainsi qu'à la conversion au GPL de plus d'un (1) million de véhicules particuliers et de plus de

20.000 autobus, en même temps que seront créés plus de 180.000 emplois.

La pétrochimie a été aussi évoquée par le président de la République qui a chargé le gouvernement d'accorder une importance particulière au développement de cette activité dont l'objectif principal est de doubler les capacités nationales de raffinage pour atteindre une production de près de 6 millions de tonnes de produits pétroliers à l'horizon 2019. Par ailleurs, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de renforcer la production nationale de gaz naturel pour répondre à une demande interne en constante hausse, mais aussi maintenir ses engagements contractuels avec ses partenaires énergétiques. Dans ce sens, le président Bouteflika a ordonné la poursuite et l'intensification de la prospection des ressources en gaz naturel, insistant également sur le respect des plannings d'amélioration des capacités de production des gisements déjà en cours d'exploitation. Selon des chiffres avancés récemment par Sonatrach, l'Algérie dispose actuellement d'un potentiel de 16.000 milliards de m3 de gaz conventionnel et de 20.000 milliards de m3 de gaz non conventionnel. Toutefois, le déclin des prix du gaz, indexés au pétrole, ainsi que l'arrivée de nouveaux producteurs sur le marché constituent les principaux enjeux auxquels l'Algérie devra faire face en faisant preuve de pragmatisme pour s'adapter à la situation, d'après des experts.

ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA Djemaâ Saharidj se rappelle le combat de Aïssat Idir

Le village de Djemaâ Saharidj relevant de la commune de Mekla, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, s'est rappelé hier le combat de son enfant prodige Aïssat Idir (1915-1959), membre fondateur de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

La cérémonie, organisée à l'occasion du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), a été l'occasion de rappeler le parcours et le combat de Aïssat Idir qui a donné sa vie pour l'Algérie indépendante. Le neveu de Aïssat Idir (qui porte le même nom que son oncle), a appelé à «préserver l'Algérie des tentatives de déstabilisation qui la guettent et ce en, restant unis». «Nos aînés ont consenti au sacrifice suprême et versé leur sang pour l'Algérie libre et souveraine. Nous avons le devoir aujourd'hui de préserver ces acquis et, pour cela, je lance un appel à l'union entre les Algériens», a-t-il dit.

Lors d'un recueillement organisé à même la stèle Aïssat Idir qui surplombe Djemaâ Sharidj, un représentant de l'union de wilaya de l'UGTA, Tebba Mohamed, a retracé le parcours de l'enfant du village qui a contribué à la création d'un «levier de lutte venu en renfort au Front et de l'Armée de libération nationale (ALN et FLN) par la création de la première centrale syndicale algérienne sous le sigle de l'UGTA, et posant ainsi un jalon dans le processus de lutte et de maturation de la conscience politique et sociale du travailleur algérien aux prises avec l'oppression politique et l'exploitation économique de la colonisation».

Il a rappelé que l'UGTA répond à l'objectif «stratégique» de la guerre de Libération nationale de se doter d'une organisation syndicale ayant pour mission de «faire participer les travailleurs à la lutte libératrice à travers, notamment, une participation active aux grèves dont celle des 8 jours (en 1957) qui a été une extraordinaire contribution à la Révolution».

Il a aussi rappelé le rôle de l'UGTA dans la reconstruction de l'Algérie après l'indépendance et sa «contribution» à la préservation de l'Etat durant la décennie noire.

Durant cet hommage rendu à Aïssat Idir, le président d'APC de Mekla a annoncé que l'actuelle stèle, contestée localement car «ne représentant pas (fidèlement) les traits physiques de Aïssat Idir», sera démolie et remplacée par une autre à son effigie, dans le cadre d'un projet de réaménagement du jardin public où elle est érigée, opération doté d'un montant de 15 millions de DA.

La maison natale du chahid, où il a vécu jusqu'à l'âge de 14 ans et qui a été visitée par la délégation (autorités, famillle révolutionnaire, association Machaâl Echahid), sera transformée en musée, a-t-on annoncé sur place. Cette célébration a été également marquée par la plantation de 60 arbres au village de Djemaâ Saharidj symbolisant le 60e anniversaire de la création, le 24 février 1956, de l'UGTA.

sur le devant de la scène pétrolière internationale»

► ► ►

L'Algérie «de faire face à une demande intérieure énergétique et sociale importante que l'économie du pays ne pouvait plus soutenir du fait d'une désindustrialisation malheureuse dans les autres secteurs et, par conséquent, de l'absence de nouvelles richesses à même de remplacer la rente pétrolière», fait valoir M. Attar. Il prévoit, toutefois, que l'Algérie est confrontée à d'énormes défis qui sont «difficiles à relever» en raison notamment de la baisse des recettes d'exportation provenant des hydrocarbures, des besoins croissants en matière d'énergie et de la forte pression des besoins sociaux.

Rude compétition sur les marchés pétroliers et gaziers
En outre, l'Algérie doit également faire face à une situation extérieure marquée par la récession économique qui affecte plusieurs pays et des mutations profondes «qui

vont probablement aboutir à un nouvel ordre mondial énergétique et financier d'ici 2020, dans lequel la possession de réserves en hydrocarbures ne suffira plus», avise-t-il. En parallèle, le retard enregistré en matière de diversification de l'économie du pays «ne va pas être facile à rattraper dans une conjoncture pareille, et nécessite, par conséquent, des réformes politiques, économiques et sociales profondes», préconise cet expert.

Soulignant que les hydrocarbures ne sont pas la solution à cette situation, mais seulement une partie de la solution, il identifie quatre actions pour relever ces défis. D'abord, l'Algérie doit baser sa stratégie sur la sécurité et l'indépendance énergétique au-delà de 2030, ce qui nécessite la mise en œuvre d'un nouveau modèle de consommation énergétique axé progressivement sur un mix gaz naturel-énergies renouvelables, en plus de la mise en œuvre de programmes d'économie d'énergie,

détaille-t-il. A cet effet, il estime que de nombreux chantiers réglementaires et tarifaires sont à ouvrir dans ce domaine car il faudra dégager les financements nécessaires qui ne peuvent provenir que de l'Etat, du consommateur ou de l'endettement.

Il suggère également la mise en œuvre d'une politique de gestion et de conservation rigoureuse des réserves en hydrocarbures, surtout pour le gaz naturel «qui sera bientôt beaucoup plus important et vital pour l'avenir du pays».

«Cela nécessite la poursuite des investissements en amont pour renouveler ou, du moins, améliorer l'exploitation des gisements et des taux de récupération», poursuit-il. Sur le plan régional et international, il met l'accent sur la nécessité de se préparer à affronter «une rude compétition sur les marchés pétroliers et gaziers».

APS

CÉLÉBRATION DU 24 FÉVRIER

De nouveaux acquis pour les travailleurs malgré la crise du pétrole

L'Algérie célébrera aujourd'hui le double anniversaire du 24 février, date de création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956 et celle de la nationalisation des hydrocarbures en 1971, dans un contexte marqué par de nouveaux acquis pour les travailleurs contenus dans la Constitution amendée, malgré la crise engendrée par la chute des cours du pétrole.

La célébration de ce double anniversaire est marquée, cette année, par d'importants acquis aux plans socio-économique et politique. Ainsi, la révision de la Constitution, adoptée le 7 février par le Parlement réuni en ses deux Chambres, a accordé, dans ses nouveaux amendements, une importance particulière au chapitre lié à la justice sociale.

Dans son préambule, la Constitution amendée énonce que le peuple algérien «demeure attaché à ses choix pour la réduction des inégalités sociales et l'élimination des disparités régionales.

Il s'attelle à bâtir une économie productive et compétitive dans le cadre d'un développement durable et de la préservation de l'environnement». En dépit d'une conjoncture particulière engendrée par la chute

des prix du pétrole sur le marché mondial, l'Algérie a assuré le maintien de sa politique sociale visant à préserver les acquis des travailleurs et le pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que la poursuite de la diversification de l'économie nationale.

L'Algérie «devra faire face à de grands défis dont la poursuite de sa politique de réformes et de développement à dynamiser, la préservation de sa politique de solidarité nationale et de justice sociale dans une transparence et une équité accrues, mais aussi et surtout, la gestion des conséquences du recul des prix du pétrole», a ajouté soutenu le président de la République.

Le chef de l'Etat avait également exhorté le monde de travail et le patronat national, public et privé, à «se donner la main pour une stabilité sociale,

indispensable pour une mise en valeur des potentialités nationales importantes dans tous les domaines et pour faire franchir à l'économie nationale des étapes supplémentaires en matière de productivité et de compétitivité».

En termes plus clairs, il s'agit de la poursuite des efforts visant à améliorer l'environnement des entreprises, renforcer la confiance des investisseurs et développer la capacité d'ajustement des stratégies sectorielles devant stimuler la croissance, dossier sur lesquels s'est penchée la tripartite (Gouvernement-syndicat-patronat) qui s'est réunie en octobre dernier à Biskra.

Lors de cette rencontre, le gouvernement, l'UGTA et le patronat ont exprimé leur «satisfaction» quant aux «avancées significatives» enregistrées dans

la mise en œuvre du pacte économique et social de croissance, signé en février 2014, tout en plaident pour la préservation de la stabilité du front social à travers le dialogue et la concertation.

Ce pacte qui intervenait après celui conclu en 2006, avait pour objectifs essentiels d'accélérer les réformes économiques, de développer des systèmes sociaux et d'encourager l'accès au travail ainsi que la consolidation du partenariat et la mise à niveau des entreprises. Partant de ce principe, les signataires du pacte ont convenu de la nécessité de pérenniser, dans un contexte économique difficile, les acquis du modèle social algérien et réunir les conditions de la relance de l'économie nationale.

L'objectif principal étant de donner une réelle impulsion au développement socio-économique du pays. Pour l'UGTA, la célébration du double anniversaire du 24 février «dans un contexte de mémoire et de souvenir collectifs», est «très significative», dans la mesure où il s'agit de «deux dates historiques traduisant l'engagement des travailleurs algériens pour le combat libérateur ayant conduit au recouvrement de notre indépendance et à la création des conditions de sa reconstruction».

La commémoration de cet événement consacre, souligne l'Organisation syndicale, «l'attachement des milliers de travailleurs algériens à leur patrie et à la revendication de l'indépendance, devenue le véritable mot d'ordre des masses populaires et qui consolide aujourd'hui leur attachement aux valeurs républicaines».



Les travailleurs appelés à se mobiliser pour bâtir une économie nationale productive

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a appelé les travailleurs et travailleuses, à la veille du 60e anniversaire de sa création, à se mobiliser pour bâtir une économie nationale productive à même de satisfaire les différents besoins des citoyens et de préserver les postes d'emploi.

Dans un entretien à l'APS, le secrétaire général chargé des relations extérieures à la Centrale syndicale Ahmed Guettiche a affirmé que «les travailleurs et travailleuses dans les différentes entreprises algériennes sont appelés à se mobiliser afin de bâtir une économie nationale productive et efficace», soulignant l'importance d'«œuvrer à la promotion de l'investissement, la préservation des postes d'emploi et la protection du produit national».

M. Guettiche a rappelé que les travailleurs étaient prêts à « relever les défis et à faire face aux répercussions de la chute des prix du pétrole, en oeuvrant à la diversification de l'économie algérienne et en privilégiant l'agriculture, le tourisme, les mines et l'énergie».

Il a par ailleurs précisé que l'Algérie possède des ressources matérielles et humaines importantes qui lui permettent de surmonter la crise pétrolière et de promouvoir l'économie nationale.

Le même responsable a ajouté que «tous les travailleurs sont conscients de la situation délicate que traverse le pays en raison de la chute des prix du brut, soulignant que tous sont mobilisés pour relever les



défis et œuvrer à renforcer le front interne, à travers l'augmentation de la production nationale, la protection des entreprises et la préservation des acquis obtenus grâce à leurs sacrifices».

Il a en outre soutenu que la célébration du 60e anniversaire de la création de l'UGTA intervient cette année dans un contexte marqué par de nouveaux acquis consacrés par les nouveaux amendements constitutionnels qui prévoient que des secteurs stratégiques sont le bien du peuple algérien» et que l'Etat garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et leur préservation

pour les générations futures» outre «la protection de la propriété publique des terres agricoles et des eaux».

Le responsable syndical a salué les dispositions de la Constitution amendée qui prévoient notamment de «mettre fin aux disparités sociales et régionales» et d'œuvrer à la promotion d'une économie productive concurrentielle dans le cadre du développement durable et la préservation de l'environnement». M. Guettiche a indiqué que l'UGTA qui a été créée pendant la guerre de libération avait contribué «efficacement au raffermissement de l'unité nationale face au

colonialisme». L'UGTA avait aussi contribué après l'indépendance à l'édification du pays et a même joué «un rôle efficace» durant la tragédie qu'a connue l'Algérie à la fin du siècle dernier «en faisant face au terrorisme qui «a ciblé les fondements de l'Etat algérien», a-t-il encore ajouté. Il a soutenu que l'UGTA n'a pas hésité à défendre la République algérienne durant cette bataille décisive en œuvrant à consolider le front interne pour faire face au fléau terroriste, et à corriger l'image ternie de l'Algérie à l'étranger en participant à différentes tribunes internationales du monde du travail. Il a rappelé à ce propos la conférence internationale qui s'est tenue à Alger avec la participation de nombreux syndicalistes internationaux qui se sont déplacés dans certaines régions sensibles d'Algérie pour s'enquérir de la situation et renverser la thèse alléguant que l'Etat algérien était sur le point de s'effondrer.

S'agissant de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures, le syndicaliste a indiqué qu'un programme riche à la hauteur de l'événement est prévu, précisant que de nombreux rassemblements et manifestations seront organisés à travers les différentes wilayas du pays et des sites historiques seront inaugurés à Alger.

APS

LE PRÉSIDENT DE LA CNASPS, M. SAÏD EL AYACHI, LE PR SOUILAH BOUDJEMA, DR AMARI TAHAR EDDINE ET MR BABA SAYED, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

40^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE «L'INJUSTICE A TROP DURÉ...»

A l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie, le Forum de DK News à reçu hier matin, le président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), M. Saïd El Ayachi, le Pr Souilah Boudjema et le Dr Amari Tahar Eddine, dans le cadre d'une conférence-débat sur «Les répercussions de la question sahraouie sur la région du Maghreb».

«Le Maroc tente d'entraver la visite du SG de l'ONU prévue dans la région»



L'Universitaire sahraoui, Mustapha Baba Sayed, professeur à l'université Alger 3 a déploré, hier, les atermoiements du Maroc vis-à-vis de la visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, prévue dans la région dans le cadre de ses efforts visant le règlement du conflit du Sahara Occidental.

Intervenant lors du forum du quotidien "DKNews", le professeur sahraoui a affirmé que "le régime marocain est allé jusqu'à dicter au Secrétaire général de l'ONU des conditions en lui choisissant certaines régions à visiter", dans une tentative d'entraver la visite du Secrétaire général onusien, prévue début mars prochain, notamment dans les territoires sahraouis occupés.

Le régime marocain aurait souhaité que la visite intervienne après la publication du rapport du Conseil de sécurité sur l'examen du renouvellement du mandat de la Minurso, a précisé l'universitaire sahraoui.

L'intervenant a, en outre, imputé à la France la responsabilité des obstacles posés à la partie sahraouie, l'accusant de "complaisance avec le



Maroc". La France avait un rôle à jouer dans toutes les tragédies et obstacles posés au peuple sahraoui", a-t-il soutenu.

Il a, d'autre part, indiqué que "la question sahraouie aurait pu être résolue de façon plus judicieuse et raisonnable, en tenant compte des intérêts des peuples du Maghreb qui aspirent à l'union maghrébine.

APS

Le rôle positif de l'Union africaine souligné par M. Layachi

Le président de la commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui, M. Saïd Ayachi, a souligné le rôle positif de l'Union africaine qui multiplie depuis deux ans les efforts visant à trouver une solution juste et pacifique au conflit au Sahara occidental.

Dans ce cadre, M. Ayachi a indiqué que la prochaine visite du secrétaire général de l'ONU prévue pour le mois de mars 2016, fait suite aux pressions multiples exercées par l'Union africaine sur le Conseil de sécurité de l'ONU.



Le Docteur Baba Sayed, Docteur en sciences politiques et universitaire sahraoui, a axé son intervention sur les causes de l'inaboutissement de la démarche onusienne. Il situe la source au niveau de la France quant à son usage du droit de veto. Et pourtant, dit-il, le Polisario n'a jamais constitué une menace pour quiconque dans le monde, ni sur la sécurité internationale. Bien au contraire, l'Etat sahraoui, quand il aura récupéré sa souveraineté sera d'apport certain à la paix dans la région.

Pour le Dr Said Layachi, président du comité de solidarité avec le peuple sahraoui, l'injustice a trop longtemps duré. L'occupation marocaine a trop duré et cela continue encore. Et pourtant, ce sont les Nations unies qui en sont en charge. C'est la commission décolonisation qui traite du dossier. L'histoire va dans le sens de la décolonisation quels qu'en soient les obstacles. L'histoire ne va pas à contresens de la logique de décolonisation.

Cela fait 40 ans que le Maroc occupe une partie du territoire sahraoui. Ni il n'est arrivé à arracher une résolution onusienne en sa faveur, ni il n'a réussi à se faire reconnaître le statut de puissance administrative, ni même à faire accepter à l'exportation les produits agricoles en provenance des territoires occupés.

Le Royaume est en train de s'agiter ; cela n'est pas étranger à la venue du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon qui tient à s'impliquer directement lui-même dans cette région. Il verra lui-même et prendra la décision adéquate. Il la prendra car il sait et le vérifiera sur place.

S. B.



PH. M. NAIT KAD

Un grand intérêt des médias pour la cause sahraouie

La conférence sur «Les répercussions de la question sahraouie sur la région du Maghreb», organisée hier au Forum de DK News, a suscité une large couverture médiatique à la fois de la presse écrite et audiovisuelle.

La présence en force des médias publics et privés, démontre de l'intérêt grandissant de la presse algérienne à la question sahraouie.

R.R

ÉNERGIE

De nouvelles installations énergétiques renforcent les capacités du complexe gazier de Hassi-R'mel (Laghout)

D'importants projets sont venus renforcer les installations énergétiques à Hassi-R'mel (110 km au sud de Laghouat), et permettre à ce complexe gazier de se mettre au diapason des mutations dans le domaine et de couvrir les besoins énergétiques du pays.

Il s'agit, entre autres projets ambitieux retenus pour le secteur, du projet de réalisation, pour un investissement de 2,58 milliards DA, d'une centrale électrique d'une capacité de 590 mégawatts (MW) occupant une surface de 15 hectares dans la région de Tilghemt, sur le territoire de la commune de Hassi-R'mel.

Ce projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 70%, est scindé en trois phases d'exécution de génie-civil, l'installation mécanique et l'installation électrique, selon la fiche technique du projet.

Renforcé dernièrement par la mise en service de deux turbines de ses turbines d'une capacité de 400 MW, ce projet, qui devra générer 1.260 emplois, dont 60 pour la main-d'œuvre étrangère, s'assigne comme objectif la couverture de la demande du marché national en électricité et l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux clients.

L'essor qu'a connu le secteur des hydrocarbures dans la wilaya de Laghouat a été également marqué par le lancement du projet de réalisation d'une station de compression de gaz (GR-4) à Hassi-R'mel, dont la première pierre a été posée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite de travail dans la wilaya de Laghouat.

D'un financement de 3,03 milliards DA, en plus d'un apport en devises de 1,11 milliard d'Euros et 15 millions de Dollar US, ce projet sera réceptionné en aout 2017 et devra être mis en service en aout 2019.

La société Sonatrach vise, à travers ce projet énergétique employant 716 agents, l'accroissement de la pression pour le transport par gazoduc de la région Sud-Est du pays vers le centre national de distribution de gaz situé à Hassi-R'mel, avec une capacité de transport de 3,32 millions de m³/heure, et contribuer ainsi au renforcement du transport de gaz naturel au niveau national.

A ces projets énergétiques, s'ajoute le projet de réalisation d'une station de compression de gaz (GR-5), à Hassi-R'mel toujours, offrant une capacité de transport, dans sa première phase, de 14 milliards



m³/an avant d'être doublée, dans une seconde phase, à 28 milliards m³/an. Cette station, en cours de réalisation par l'entreprise Sonatrach, prévoit l'augmentation de la pression dans le transport par gazoduc de la région Sud-Est au centre national de distribution de gaz Hassi-R'mel. D'un investissement de près de 16,74 milliards DA, ce gazoduc GR-5, reliant la zone de Reggane-Kracha à Hassi-R'mel, et qui connaît un taux d'avancement de 79 %, devra être opérationnel en juillet prochain et générer plus de 1.380 emplois.

La centrale électrique hybride, un fleuron énergétique

Le tissu industriel de Laghouat s'est également enrichi d'un fleuron énergétique consistant en une centrale électrique hybride à Hassi-R'mel (gaz+solaire), entrée en service en 2011, avec une capacité de production électrique de 150 mégawatts (MW), dont 120 mégawatts produits à partir du gaz et 30 mégawatts par l'énergie solaire.

Implantée sur une surface de 64 hectares dans la région de Tilghemt, 25 km au nord de Hassi-R'mel, cette structure, l'une des plus grandes centrales hybrides en Afrique et dans le monde, est le fruit d'un accord de partenariat entre la société algérienne NEAL (New Energy Algeria) et la société espagnole Abener.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a présidé lundi un Conseil restreint consacré à la politique nationale dans le domaine du

gaz, a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation de l'exploration des ressources gazières et le respect des plans nationaux d'amélioration des capacités des champs en exploitation. Le Président Bouteflika a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation du programme de développement des énergies renouvelables adopté en Conseil des ministres en mai 2015, soulignant que ce programme doit être considéré comme une priorité nationale.

Le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien, accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles. Ces investissements, dans le domaine énergétique s'ajoutent à la centrale hybride de Hassi-R'mel (150 MW), mise en service en 2011, et à la ferme éolienne d'Adrar (10 MW), ainsi qu'à la centrale solaire expérimentale de Ghardaïa (1,1 MW).

Ces deux dernières installations ont été réceptionnées en juillet 2014.

Sur le même registre, le chef de l'Etat a ordonné la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de l'électricité.

FORMATION PROFESSIONNELLE

8.500 postes de formation pour la wilaya d'Alger pour la session de février 2016

Plus de 8.500 postes de formation sont prévus pour la session de février 2016 pour la wilaya d'Alger, a indiqué hier le directeur de la formation, Ahmed Zegnoune.

Dans une déclaration à l'APS, M. Zegnoune a précisé que 8.584 postes de formation sont prévus pour la prochaine session du 28 février avec l'ouverture d'une nouvelle spécialité, celle de la maintenance des panneaux photovoltaïques.

Cette spécialité vient renforcer les 11 spécialités adoptées en 2015 dans la nomenclature des spécialités dispensées par les différents établissements relevant du secteur à travers la wilaya, a rappelé le même responsable.

Sont prévus pour cette prochaine session 5.434 postes pour la formation diplômante, dont 2.508 postes pour la formation résidentielle, 2.481 postes pour la formation par apprentissage et 279 postes pour les cours du soir.

Par ailleurs, parmi les 3.130 postes (formation par apprentissage), 1.969 sont destinés à la femme au foyer et 395 autres aux écoles de formation spécialisées agréées proposant des formations diplômantes et qualifiantes.

La phase de sélection et d'orientation pour les nouveaux candidats ayant déposé leurs dossiers auprès des

centres de formation avait été lancée dimanche et prendra fin mardi. Parmi les nouvelles spécialités introduites lors de la session de septembre 2015, la réhabilitation du vieux bâti à la faveur des différents chantiers ouverts dans le cadre du plan stratégique du réaménagement de la façade d'Alger (2009-2029).

Le parc des établissements de formation professionnelles de la wilaya d'Alger est doté de 71 établissement dont 47 centres, 10 instituts nationaux spécialisés, 12 annexes et 5 annexes d'institut, outre deux centres de formation de formateurs en génie pédagogique et d'enseignement professionnel de premier et deuxième degrés.

Le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnel avait annoncé l'introduction de 3 nouvelles spécialités pour la prochaine session pour laquelle quelque 265.500 postes sont prévus.

Il s'agit notamment de la géologie minière, le traitement des mines, la fiabilité énergétique et l'automatique industriel tout en encourageant les formations dans les métiers liés aux énergies renouvelables, le bâtiment, les travaux publics, le tourisme, l'hôtellerie, la mécanique et les arts graphiques.

BATNA

52 producteurs au 2^e salon de l'investissement et de la production locale

Pas moins de 52 producteurs activant, notamment, dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la mécanique, participent à la 2^e édition du salon de l'investissement et la production locale, ouvert hier à la salle des expositions Assihar de Batna. Mabrouk Bezzaz, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Aurès, organisatrice de la manifestation, s'est réjoui du fait que le salon accueille, cette année, onze (11) opérateurs de plus par rapport à l'édition précédente. L'objectif, a-t-il souligné, a pour objectif de promouvoir la production locale, de rapprocher les producteurs des consommateurs et de mettre en contact les opérateurs économiques pour favoriser d'éventuelles «synergies» bénéfiques à l'économie nationale.

Le salon a connu, dès son ouverture, une affluence remarquable de Batnaises dont plusieurs, approchés par l'APS, ont fait part de leur préférence pour le produit local «plus sûr en termes de qualité et de composants».

Pour Abdekrim, gérant d'une entreprise de jus de fruits à T'kout, en activité depuis 2014, les produits à base de composts naturels que cette unité produit et commercialise «commencent à être acceptés» par les consommateurs.

«Notre produit est désormais vendu dans sept wilayas dont Tizi Ouzou, Ouargla, Khencela, Biskra, Tindouf et Béchar», a ajouté cet investisseur avant de regretter, cependant que le déficit en foncier industriel à T'kout empêche l'extension de son unité.

La laiterie publique Aurès trouve dans le salon de la production locale une occasion de faire connaître ses nouveaux produits», a indiqué son directeur de marketing, Salah Bougoura, tandis que le gérant d'une entreprise de fabrication de produits en matière plastique, Mohamed Necib, a estimé que «les droits douaniers élevés freinent l'essor de son unité qui fabrique des produits avec des matières premières importées».

Le wali de Batna, Mohamed Salamani, a estimé, lors de l'inauguration de cette manifestation économique, que le salon est également destiné à «encourager les producteurs nationaux auxquels les pouvoirs publics accordent de nombreux avantages pour les impliquer dans la dynamique de développement».

Le représentant de l'entreprise Safex, Abderrahmane Ziouche, présent à l'ouverture du salon, a relevé la «dynamique économique appréciable que connaît la wilaya de Batna».

Il a également indiqué à l'APS que son entreprise étudie le projet d'un salon national du produit local à Batna, qui se tiendrait, si toutes les conditions étaient réunies, en avril prochain.

SKIKDA

4.000 nouveaux stagiaires à la prochaine rentrée

Près de 4.000 nouveaux stagiaires rejoindront, dans la wilaya de Skikda, les établissements de formation professionnelle lors de la rentrée du 28 février prochain, a-t-on appris hier de la direction du secteur.

Un total de 5.178 postes de formation dont 3.186 en formation diplômante et 1.992 en formation qualifiante sont disponibles dans cette wilaya au titre de cette session, a ajouté la même source, précisant que 800 postes de formation ont été réservés aux cours du soir et 650 aux femmes au foyer. Les stagiaires seront répartis sur 33 spécialités dont 2 portant sur le travail de la pierre et du marbre, ont été nouvellement créées pour répondre à la demande du marché local de l'emploi, a-t-on fait savoir.

Près de 391 enseignants mobilisés pour l'encadrement des stagiaires de différents établissements de formation, a-t-on également indiqué, rappelant que la wilaya de Skikda dispose actuellement de 20 établissements de formation professionnelle dont 18 centres et 2 instituts nationaux spécialisés, offrant 5.550 places pédagogiques.

Le phénomène de l'émigration clandestine en débat à Oran

Le phénomène de l'émigration clandestine a fait l'objet d'un débat, lundi au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

Dans une communication intitulée «L'expérience migratoire illégale en France, cas des migrants clandestins algériens», Rim Otmani de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris, a souligné que «les enjeux de l'immigration clandestine, qui s'amplifie de plus en plus depuis 2005, sont politiques et sociaux».

«C'est le projet de vie d'une catégorie sociale représentant les forces vives de l'Algérie. Il est loin du phénomène de l'immigration ordonnée de l'Algérie vers l'Europe, principalement vers la France, observée dans les années 1970», a ajouté la conférencière soutenant que ce phénomène très complexe est favorisé par une multitude de facteurs d'ordre économique, politique, social, voire juridique.

En outre, elle a indiqué que le phénomène de l'émigration clandestine a un nouveau visage, «celui des diplômés et des travailleurs qualifiés, âgés entre 18 et 30 ans avec une prédominance des hommes de classe moyenne ayant affronté un marché du travail précaire et, dans une démarche d'autonomie, tentent l'aventure». Le recours à la «harga» est favorisé par la politique restrictive d'octroi de visas des chancelleries d'Europe, a-t-elle soutenu.



Le processus migratoire illégal met en évidence la précarité sociale des jeunes clandestins dans les pays de transit ou d'installation, a ajouté Rim Otmani, affirmant que l'intégration des migrants clandestins en France s'effectue «dans un cadre strictement communautaire et s'organise autour du travail au noir».

Lors des débats, les intervenants ont souligné que le phénomène de la harga n'a jamais cessé en Algérie, même après le durcissement, en 2009, de la loi criminalisant l'acte de quitter clandestinement le pays et les multiples arrestations qui y ont été réalisées par les services de sécurité.

«Le pessimisme, le sentiment d'exasération et la tentative de chercher un avenir meilleur ailleurs sont quelquesunes des motivations animant l'esprit des jeunes qui rêvent d'autres lieux pour réaliser leurs ambitions», a-t-on souligné. Près de 13 000 migrants algériens ont été arrêtés aux frontières européennes en 2014, soit 2,6% du nombre total des migrants étrangers recensés faisant de l'Algérie le 6ème pays de provenance des migrants, a-t-on évoqué citant un rapport de l'ONG «Algeria Watch» en avril 2015 se référant à l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex).

JIJEL : Renforcer la lutte contre les abattoirs clandestins

Les participants à une journée d'étude sur les abattoirs, tenue hier à Jijel, ont insisté sur le renforcement des activités des brigades mixtes et des bureaux d'hygiène communaux pour lutter contre l'abattage clandestin.

La construction d'abattoirs modernes, en dehors du tissu urbain, en particulier dans les trois principales agglomérations de la wilaya (Jijel, Tébessa et El Milia), a également été recommandée lors de cette rencontre organisée par la direction de wilaya du Commerce (DCP).

Une rencontre au cours de laquelle il a également été souligné la nécessité «d'installer des chambres froides au sein des abattoirs, le transport des carcasses dans des camions isothermes et l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation aux risques liés à l'abattage clandestin».

Concernant l'aspect environnemental, les participants ont mis l'accent sur «la mise en conformité des abattoirs avec les normes en vigueur» et l'équipement de la région d'un incinérateur pour la destruction de déchets provenant de l'abattage d'animaux de boucherie.

Dans une communication portant sur les «conditions d'hygiène et de salubrité dans les établissements d'abattage», Mme Nadjet Boularouk, cadre à la DCP a révélé que «l'ensemble des abattoirs et des tueries opérationnels dans la wilaya de Jijel ne répondent pas aux normes».

Cette rencontre qui a regroupé des vétérinaires (publics et privés), des bouchers, des représentants du secteur de la santé et des adjudicataires exploitant des abattoirs, a pour objectif «d'attirer l'attention des opérateurs sur les infractions relevées dans la commercialisation des produits carnés» et, surtout, de «mettre en garde

contre l'abattage clandestin qui sévit à grande échelle dans la région», ont indiqué les organisateurs de la manifestation.

Il existe dix-sept (17) structures d'abattage dans la région, à savoir un abattoir au chef-lieu de wilaya et 16 tueries, dont 8 sont fermées, a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Moud Betatache. Ces infrastructures sont pour la plupart dans un «état d'insalubrité avéré» et sont «dépourvues d'installations frigorifiques, d'eau ou bâches à eau», ce qui plaide en faveur de leur fermeture, a-t-il dit. La représentante de la direction de l'Environnement, Souhila Sangate, a expliqué ce que prévoit la réglementation en matière d'exploitation d'établissements d'abattage d'animaux de boucherie, énumérant les différentes opérations mesures prévues pour la protection de l'environnement comme le compostage, valorisation et le recyclage des déchets. Selon elle, un «gros travail reste à faire pour une mise aux normes de ces établissements». Au cours de ces derniers jours, la direction du Commerce, qui a découvert deux (2) abattoirs clandestins au lieu-dit Tassoust (Emir-Abdelkader), a procédé à la saisie de 130 kg de viande rouge provenant d'abattage clandestin, saisi et détruit 160 kg de viande de vache à Kaous, 260 kg de viande blanche dans différentes communes et détruit 25 kg de merguez à Texenna et Jijel, a indiqué Mohamed Brihmouche, responsable à la direction du Commerce.

Au cours des débats, plusieurs intervenants ont notamment mis l'accent sur le contrôle du bétail à la ferme (identification et santé), l'hygiène et l'inspection sanitaire, la maîtrise du froid et de l'hygiène, le contrôle santé et post mortem.

PROTECTION CIVILE 19 964 appels de secours dans les différentes types d'interventions

Du 14 au 20 février 2016, Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 19 964 appels de secours pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies et dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes 11 800 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1200 blessés traités par nos secours médicalisés, 10 352 évacuations sanitaires, 175 interventions effectuées suite à 917 accidents de la circulation ayant causé le décès de 52 personnes et 1040 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 06 personnes décédées et 20 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 17 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 887 interventions pour procéder à l'extinction de 551 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 552 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4993 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

SECOUSSÉ TELLURIQUE À RELIZANE: Aucun dégât n'est à déplorer

Aucun dégât humain ou matériel n'a été causé par la secousse tellurique enregistrée lundi soir au sud-ouest de Sidi Khettab (20 km à l'est de Relizane), a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, l'officier de permanence de la Protection civile, le lieutenant Youcef Chaib a indiqué que la secousse tellurique, de 4,1 sur l'échelle de Richter, «n'a pas causé de dégâts significatifs». «Aucun appel de détresse n'a été reçu par nos services après la secousse qui a été ressentie à Relizane et les wilayas limitrophes, notamment Mascara et Mostaganem». Le même responsable a, d'autre part, signalé que dès la réception du communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), les services de la Protection civile avaient «mobilisé tous les agents et le matériel nécessaire pour faire face à toute éventualité». Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, lundi à 23 heures 58 minutes, dans la wilaya de Relizane. L'épicentre de la secousse a été situé à 8 km au sud-ouest de Sidi Khettab, selon le CRAAG.

BLIDA : Une jeune fille libérée après moins d'une heure de son enlèvement

Une jeune fille a été libérée des mains de ses ravisseurs par des éléments de la Sûreté urbaine de Chiffa (Blida), qui sont parvenus à arrêter les mis en cause après seulement une heure de leur forfait, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya.

C'est suite au passage d'un véhicule touristique à un barrage sécuritaire de la ville de Chiffa avec à son bord deux (2) jeunes gens de 27 et 35 ans, et d'une jeune fille de 21 ans, qui appelaient au secours, que des policiers en faction ont tenté d'arrêter le véhicule, dont le conducteur a pris la fuite en direction de la ville de Mouzaïa, a-t-on expliqué de même source.

Les ravisseurs ont été ensuite obligés d'abandonner leur véhicule avec la fille à son bord, tout en prenant la fuite, à la vue du déploiement des agents de la police à l'entrée de la ville. Suite à quoi, il fut procédé à l'arrestation du premier suspect dans cette affaire, par les éléments de la sûreté urbaine de Chiffa, qui ont libéré la jeune fille et récupéré l'arme blanche utilisée pour la menacer.

Son complice a été arrêté plus tard, par des éléments de la sûreté de Koléa, a indiqué la même source.

Selon les investigations menées, les ravisseurs, originaires de la ville de Tipasa, avaient loué un véhicule auprès d'une agence de location de voitures pour exécuter leur forfait, qui consistait en ce que l'un deux s'approche de la jeune fille et lui demande de monter dans le véhicule, en la menaçant à l'aide d'une arme blanche, au moment où son complice l'attendait non loin de ce lieu. Les deux prévenus ont été placés en détention provisoire.

PROJET DE RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL EN FRANCE

Le travail forcé de l'exécutif

Cherbal E-M

Le projet de réforme du code du travail engagé par Myriam El Khomri la ministre française du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social vient à peine d'être dévoilé qu'il suscite déjà une vague de protestations et de contestations, notamment parmi les témoins de la gauche. «Journée de 12 heures et semaine de 60 heures : une bombe thermonucléaire contre le Code du travail. Un siècle de droits anéantis», peste un ancien inspecteur du travail sur son compte Twitter, repris par le site d'information français www.lyoncapitale.fr, donnant du relâchement à une succession de critiques portées à ce projet innovant sur beaucoup de chapitres. Premier socle idéologique de la gauche à faire les frais de cette réforme, les 35 heures comme durée légale de travail hebdomadaire, toujours revendiquées, notamment par Manuel Valls mais en réalité battues en brèche par la proposition de Myriam El Khomri de plafonner le travail hebdomadaire à 60 heures ; «Un temps de travail maximal qui devra cependant justifier des "circonstances exceptionnelles". Jusqu'à présent, il fallait obtenir l'autorisation de la Direction du travail qui n'accordait que très rarement cette dérogation», explique le site de la radio française www.rtl.fr.

Le projet se propose également d'assouplir la gestion du capital de temps de repos, ou le fameux «forfait jour» qui dédouane les cadres du système des 35 heures, sous réserve de travailler moins de 235 jours par an et d'avoir des plages de repos obligatoires de 11 heures entre leurs temps de travail. Ce dispositif est allégé pour les entreprises de moins de 50 travailleurs qui pourraient négocier des arrangements avec les cadres, tandis que le projet de loi suggère que «ces heures de repos ne seront plus obligatoirement consécutives et pourront être fractionnées», d'après rtl.fr.

Autre nouveauté qui fait grincer les dents, notamment chez les syndicats, le temps d'astreinte, reconnu comme temps de travail même s'il peut être moins payé est proposé dans le projet de Madame El Khomri comme temps de repos, lorsque l'employé n'a pas été sollicité. Le projet prévoit également la possibilité pour l'entreprise de moduler le temps de travail et le salaire de l'employé en fonction de ses propres besoins. En cas de refus l'employé est susceptible de licenciement pour «cause réelle et sérieuse», l'éloignant du licenciement économique plus avantageux. Enfin le nouveau projet comprend des dispositions visant à plafonner les indemnités de licenciement, soumises à un barème alors que jusque-là le juge était libre dans leur détermination.

Inutile d'entrer dans le détail des réactions suscitées par ce nouveau projet de réforme, mais il est utile de faire un tour des grands témoins de la gauche qui se sont fait entendre sur cette question. Dans une interview accordée au *Journal du Dimanche*, le premier secrétaire du parti socialiste Jean Christophe Cambadélis dénonce des «concessions inutiles au Medef» pour avancer ensuite : «C'est autant l'architecture que le contenu de ce projet de loi qu'il faut revoir», selon le site lefigaro.fr. Autre grande voix de la gauche, Sérgeline Royal, ministre de l'Environnement et néanmoins troisième personnage du gouvernement français, fait «confiance aux parlementaires pour apporter des améliorations au texte qui leur est proposé», ajoutant, selon lefigaro.fr : «On voit bien la montée des objections, on voit bien l'incompréhension derrière un certain nombre de dispositifs. Donc il faut continuer à travailler.»

De son côté, le tout nouveau ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault a appelé les acteurs concernés à «faire en sorte que le texte qui sortira soit un texte équilibré». Ceci sans compter une farouche opposition des meilleurs syndicalistes qui ont lancé une pétition contre le nouveau projet qui a déjà mobilisé près de 150000 signatures.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE Le niveau des océans est monté plus rapidement que durant les trois derniers millénaires

Le niveau des océans monte plus rapidement depuis le siècle dernier que durant les trois derniers millénaires sous l'effet de la fonte des glaces à cause du réchauffement de la planète, selon une étude américaine.

Entre 1900 et 2000, les océans et les mers de la planète ont monté d'environ 14 centimètres sous l'effet de la fonte des glaces, notamment dans l'Arctique, à cause du changement climatique, ont relevé les chercheurs dont les travaux sont publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences* (PNAS).

Ces climatologues ont estimé que sans la hausse de la température planétaire observée depuis le début de l'ère industrielle, la montée des océans aurait été moitié moindre au XX^e siècle.

Le siècle dernier «a été extraordinaire comparé aux trois derniers millénaires et la montée des océans s'est même accélérée ces 20 dernières années», a souligné Robert Kopp, professeur adjoint au département des sciences de la Terre de l'université Rutgers (New Jersey, est).

D'après cette étude, qui s'est appuyée sur une nouvelle approche statistique mise au point à l'université d'Harvard (Massachusetts), les océans ont baissé d'environ huit centimètres entre l'an mil et 1400, période marquée par un refroidissement planétaire de 0,2 degrés Celsius. «C'est frappant de voir une telle variation du niveau des océans liée à un aussi léger coup de froid du globe», a pointé le professeur Kopp.

Actuellement, la température mondiale moyenne est un degré Celsius plus élevée qu'à la fin du XIX^e siècle, a-t-il ajouté.

Pour déterminer l'évolution du niveau des océans pendant les trois derniers millénaires, les scientifiques ont compilé de nouvelles données géologiques, indicateurs de l'élévation des eaux comme les marais et les récifs coralliens, et des sites archéologiques.

Ils ont également utilisé des relevés



sur les marées à 66 endroits du globe au cours des 300 dernières années.

Ces estimations précises de la variation du niveau des océans au cours des 30 derniers siècles permet de faire des projections plus exactes, a noté Andrew Kemp, professeur des sciences océaniques et de la terre à l'université Tufts.

Les chercheurs ont ainsi estimé que le niveau des océans allait «probablement monter de 51 cm à 1,3 mètre durant ce siècle si le monde continue à dépendre dans une aussi large mesure des énergies fossiles».

Le 12 décembre, 195 pays ont approuvé l'accord de Paris qui prévoit notamment de contenir la hausse des températures à deux degrés par rapport à l'ère pré-industrielle.

«Ces nouvelles données sur le niveau des océans confirment une fois de plus combien cette période moderne de réchauffement est inhabituelle car elle est due à nos gaz à effet de serre», a soutenu Stefan Rahmstorf, professeur d'océanographie au Potsdam Institute de recherche sur l'impact du climat, en Allemagne. «Elles montrent que l'impact le plus dangereux de la montée des températures est l'élévation des océans, qui est bien engagée», a-t-il pointé.

«Les glaces fondent plus vite quand les températures montent, c'est de la physique élémentaire», avait-il ironisé par ailleurs. Selon un rapport distinct publié lundi, sans le réchauffement de la planète depuis le début de l'ère industrielle et ses effets sur l'élévation des océans, plus de la moitié des 8.000 inondations sur la côte Est des Etats-Unis depuis 1950 ne se seraient pas produites.

Des zones côtières habitées qui se trouvent au niveau de la mer ou en-dessous sont particulièrement affectées comme notamment la région de la baie de Chesapeake, sur la côte est des Etats-Unis, ont expliqué les auteurs de cette étude.

Les batteries lithium-ion interdites en soutes à partir du 1^{er} avril (OACI)

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a décidé d'interdire, à compter du 1^{er} avril, le transport en soutes de batteries lithium-ion en attendant que de nouvelles normes sur leur conditionnement soient adoptées en 2018. Cette mesure ne s'applique pas aux batteries lithium-ion - contenues dans les ordinateurs portables notamment - transportées en cabine par les passagers ou l'équipage, a souligné l'agence de l'ONU dans un communiqué. L'OACI a expliqué que cette interdiction avait été réclamée par les compagnies aériennes et les associations de pilotes pour des raisons de sécurité. Le 787 «Dreamliner» de Boeing avait connu en janvier 2013 deux cas graves de surchauffe de batteries lithium-ion, survenus d'abord sur un avion à Boston, puis au Japon, contrignant un appareil de la compagnie All Nippon Airways à effectuer un atterrissage d'urgence. Les 50 exemplaires alors en circulation avaient été cloués au sol pendant plus de trois mois. «Cette interdiction temporaire va être maintenue pendant que le travail se poursuit en parallèle à l'OACI afin d'établir de nouvelles normes sur le conditionnement des batteries au lithium, attendues en 2018», a déclaré le président du Conseil de l'OACI, Olumuyiwa Benard Aliu. Il y a deux semaines, c'était l'Autorité du transport aérien américain (FAA) qui avait mis en garde contre les risques d'explosion des batteries au lithium transportées dans les soutes des avions. Des tests menés par la FAA ont montré que les systèmes anti-incendies installés à bord des avions ne permettent pas d'éteindre un foyer provoqué par l'explosion de ces batteries, qui équipent notamment téléphones et ordinateurs portables.

INDONÉSIE: 30 bateaux coulés dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale

L'Indonésie a coulé 30 bateaux étrangers et locaux dans le cadre de sa campagne contre la pêche illégale dans ses eaux. Parmi les 30 navires coulés, 11 ont été identifiés comme étant des bateaux vietnamiens, huit malaisiens, sept philippins et quatre indonésiens. L'opération, menée par la task force indonésienne contre la pêche illégale, la marine indonésienne, la police nationale, l'agence de sécurité maritime indonésienne et le bureau du procureur général, a eu lieu séparément lundi dans cinq endroits différents à travers le pays. La ministre des Affaires maritimes et de la Pêche, Susi Pudjiastuti, a indiqué que ces bateaux avaient tous été saisis parce qu'ils ont mené des activités de pêche illégales dans les eaux indonésiennes. L'Indonésie a jusqu'ici sabordé 151 navires pour des activités illégales depuis que le président Joko Widodo, qui a pris ses fonctions en octobre 2014, a déclaré la guerre contre les navires pêchant illégalement dans les eaux du pays.

● PAYS-BAS:
● 1 mort et 10
● blessés dans
● une collision
● entre un train
● et une nacelle
● élévatrice

- Une personne est morte et dix autres ont été blessées lorsqu'un train de passagers a déraillé hier en pleine campagne
- dans le nord-est des Pays-Bas après être entré en collision avec une nacelle élévatrice, a annoncé le maire de la ville près de laquelle l'accident a eu lieu. «Selon les informations que nous avons en ce moment, il est question d'un mort», a déclaré le maire de Dalfsen, Han Noten, à la télévision publique néerlandaise. Il a aussi indiqué que dix personnes avaient été blessées, mais qu'aucune ne se trouvait «dans un état critique». «Il n'y avait pas trop de passagers dans le train, (...) à savoir entre dix et quinze», a ajouté le maire. Utilisé surtout par des navetteurs, «c'est un train qui est souvent plein le soir, mais relativement vide le matin», a-t-il poursuivi. Selon un témoignage interrogé par la télévision néerlandaise, la nacelle élévatrice montée sur des chenilles en caoutchouc traversait les voies à vitesse très réduite lorsque le train est arrivé. Le train, constitué de 4 wagons, effectuait un trajet entre les villes de Zwolle et de Emmen, dans le nord-est du pays.

APS

6 QUESTIONS À

JEAN-LOUIS LEVETHAUT RESPONSABLE À LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE
ET TECHNOLOGIQUE FRANCO-ALGÉRIENNE

«AVANCER ENSEMBLE AVEC LUCIDITÉ ET CONFIANCE»

Nommé à cette fonction en juin 2013 par le gouvernement français, il a la charge, avec son homologue algérien du ministère de l'Industrie Bachir Dehimi, de mettre en œuvre la Déclaration d'Algier, signée en 2012 par les Présidents Hollande et Bouteflika, et notamment de donner un nouvel élan à la coopération entre les deux pays dans les domaines économique, industriel et technologique. Il a occupé diverses responsabilités dans la haute administration française et dans le secteur privé et exercé comme chercheur universitaire (il est Docteur d'Etat en sciences économiques) avec un intérêt particulier pour l'économie industrielle et les politiques publiques liées au développement productif des économies. Essayiste, il a publié une vingtaine d'ouvrages, dont Réindustrialisation j'écris ton nom (2012) et tout récemment Produire mieux pour vivre mieux (octobre 2015). Il a bien voulu se prêter au jeu des questions-réponses pour cette interview avec le bureau DKNews de Paris.

Entretien réalisé par Cherbal E-M

DKNews : Vous étiez présent tout récemment à la cérémonie des trophées de la réussite de l'Association « Rassemblement des Franco-Algériens Républicains Rasssemblés » (FARR) ; qu'est-ce que cela représente pour vous ?

J.L.Levet : Il était très intéressant pour moi de découvrir et de faire la connaissance des lauréats et lauréates de ces Trophées de la Réussite car leurs trajectoires professionnelles sont très révélatrices des efforts accomplis, de leurs engagements respectifs fondés sur la ténacité, la créativité, le sens de leurs actions respectives. FARR et sa présidente Madame Furon, permettent ainsi de faire connaître ces personnalités, comme autant d'exemples de réussite pour les autres ; elles ont osé, elles se sont investies dans la durée ; dans la période actuelle, fort troublée, cela fait du bien ! Elles nous donnent du courage ! Cette soirée m'a permis également de faire connaître à un public attentif, motivé, les avancées de ma mission, la démarche qui est la mienne, les premiers résultats auxquels nous arrivons avec nos amis algériens, et de les écouter, d'apprendre, de faire de belles rencontres, de connaître pour certains leurs projets et ainsi de voir si nous pouvons les accompagner utilement.

Quel rôle pour les Franco-Algériens dans la dynamisation des relations entre la France et l'Algérie ?

Dans de nombreux projets de coopération entre les deux pays, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la formation, du monde des entreprises, des acteurs territoriaux ou encore associatifs ou syndicaux, je suis souvent en relation avec des Français qui ont un lien plus ou moins direct avec l'Algérie. Ce qui d'une part est révélateur de leur place dans la société et l'économie française, souvent méconnue ; et ce qui d'autre part nous permet, souvent, d'avancer plus rapidement et en confiance sur des projets. Ils ont donc un rôle à jouer qui ne peut que croître, car ces femmes et ces hommes allient lucidité par rapport à l'environnement, technicité dans leurs domaines respectifs, volonté d'engager encore plus résolument, afin d'apporter leur contribution au rapprochement entre les deux pays.

Depuis la Déclaration d'Algier de 2012, comment estimatez-vous le parcours dans le domaine de la coopération industrielle et technologique ?

Il y a une réelle dynamique à l'œuvre, fragile, mais qui ne demande qu'à être consolidée, amplifiée. Concrètement, au cours des trois premiers Comités mixtes économiques franco-algériens annuels, respectivement en octobre 2013, octobre 2014 et le 26 octobre 2015 dernier, plusieurs ensembles de projets de coopération ont fait l'objet d'accords et se mettent en œuvre dans le cadre des trois grandes priorités que nous avons définies en privilégiant une démarche innovante résolument tournée vers les attentes, les besoins et les projets des acteurs publics et économiques algériens ; et dans une perspective de long terme avec le souci de l'excellence partagée. Une première priorité concernant la formation professionnelle en lien avec l'objectif des pouvoirs publics algériens (et tout particulièrement le ministère de l'Industrie et son ministre M. Bouchouareb que je rencontre régulièrement au cours de ces manifestations) de réindustrialisation diversifiée de l'économie : citons les projets d'Ecole de formation supérieure : une Ecole des Métiers de l'Industrie en partenariat avec l'Ecole des Mines de Paris, une Ecole d'économie industrielle appliquée avec l'Ecole d'économie de Toulouse, un Institut national de logistique avec l'Avitème, une école de management industriel avec Skema, ou encore un Centre d'excellence en efficience énergétique avec le groupe Schneider Electric ; vous voyez, nous privilégions l'excellence. Une seconde priorité relative au développement d'infrastructures technologiques et techniques d'appui aux PME algériennes : avec des coopérations dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, de la propriété intellectuelle, de l'appui de centres techniques français aux PMI algériennes (mécanique, agro-alimentaire), de la responsabilité sociétale de l'entreprise. Une troisième priorité avec des partenariats productifs dans des domaines de plus en plus diversifiés : ferroviaire (par exemple avec un accord-cadre signé entre la SNCF et la SNTF en septembre 2015), industrie automobile (avec notamment l'implantation de Renault à

Oran en partenariat avec des opérateurs algériens), mécanique et agroalimentaire notamment avec des PMI françaises, matériaux de construction (avec le groupe Lafarge-Holcim), valorisation des phosphates pour la nutrition végétale et animale (avec le groupe français Roullier), etc, via la constitution de joint-ventures selon la législation algérienne du 51/49. Dans le cadre de ma mission, je suis aussi très attentif à rencontrer toujours davantage des entrepreneurs privés dans les dif-

férents territoires de l'Algérie pour construire avec eux des projets de partenariats concrets et durables. Et tout particulièrement entre PME algériennes et françaises. Et donc à me rendre aussi souvent dans les territoires français et leurs agglomérations, notamment les villes jumelées avec des villes algériennes, comme par exemple Dunkerque avec Annaba, Bordeaux avec Oran, Lyon avec Séfîf, Grenoble avec Constantine, etc, autant de jumelages qui doivent passer à la vitesse supérieure de la coopération autour de projets économiques liant universités, entreprises et territoires.

Il y a là, pour l'Algérie, des vecteurs

clés d'intégration progressive dans les réseaux mondiaux de savoirs, d'informations, de production et d'apprentissage des nouvelles technologies, de formation, de process industriels et de service. Pour la France, c'est la possibilité de considérer l'Algérie comme un formidable levier de croissance pour ses entreprises, en particulier pour ses PME et ETI, et d'internationalisation pour ses opérateurs de façon générale, puis de progression avec l'Algérie sur le continent africain.

Il nous faut être encore beaucoup plus ambitieux à deux ! En mettant encore davantage en œuvre des complémentarités entre nos deux pays, si proches culturellement, géographiquement, humainement tout simplement. Soyons à la hauteur des enjeux de long

terme en construisant des partenariats dans les domaines clés du futur

comme par exemple ceux de l'agroécologie, de la transition énergétique en y bâtissant un co-leadership mondial, ou encore de la ville durable et de la maîtrise de la gigantesque transformation numérique à l'œuvre.

Avez-vous eu le temps de cerner les attentes des partenaires algériens ?

Comme je vous le disais précédemment, j'ai commencé par cela : prendre le temps d'identifier puis d'aller à la rencontre des opérateurs publics, privés, territoriaux, associatifs, pour les écouter, comprendre leurs besoins, leurs attentes, leurs projets. C'est la démarche que j'ai immédiatement privilégiée. Par ce que c'est comme cela qu'on peut être efficace, construire des actions dans la durée, et créer une relation de confiance avec mes interlocuteurs et interlocutrices. Sans confiance, que voulez-vous faire ? Je me suis rendu dans de nombreuses villes et territoires d'Algérie, d'est en ouest, du nord aux Hauts-Plateaux et au sud.

Partout et à chaque rencontre, dans telle université, tel site de production d'une entreprise, tel club d'entrepreneurs, tel labora-

toire, tel organisme de spécialité, et ce dans une grande diversité d'activités (agriculture, agroalimentaire, biens de consommation, technologies de l'information, construction, hôtellerie, etc), l'accueil a toujours été chaleureux, constructif. Ces rencontres ont été fondamentales pour ma mission, et je continue d'autant plus évidemment. Tout récemment, j'étais à Mascara, Saïda, Sidi Bel Abbès, Oran ; prochainement je serai à nouveau à Constantine, puis Séfîf, et j'espère bientôt à Ghardaïa, Ouargla, etc. Je suis là, dans mes domaines d'action, pour contribuer à construire des ponts entre les deux pays et non des murs.



Un nouvel élan à la coopération bilatérale

La coopération industrielle et technologique franco-algérienne n'est-elle pas affectée par la crise économique ?

Quand on observe les stocks d'IDE (Investissements directs étrangers), ils ne sont en 2014 que de 26,7 milliards d'euros en Algérie, contre 31,5 milliards pour la Tunisie dont la population est 4 fois moins importante, de plus de 51 milliards pour le Maroc et de 88 milliards pour l'Egypte. C'est dire si l'économie algérienne doit s'ouvrir aux investisseurs étrangers qui permettront d'accroître la production locale, de limiter les flux d'importations ; et donc si les entreprises françaises, confrontées à la fois à une croissance molle sur leur marché intérieur et en Europe, et au Maghreb à une concurrence de plus en plus forte en provenance d'autres pays européens (Espagne, Italie, Allemagne notamment), mais aussi asiatique (Chine, Corée) et américaine, ont intérêt à investir en Algérie. D'autant que les nombreux entrepreneurs algériens que je rencontre, mettent très souvent en avant leur volonté de travailler avec des entreprises, des centres techniques, des universités françaises. A nous d'être aussi à la hauteur de leurs attentes et des enjeux de long terme. La crise est une transition difficile. A nous de la mettre à profit pour avancer à deux, avec lucidité, et avec confiance : on ne se dirige pas vers l'avenir en marche arrière !

CEM

Le sceau de la réussite

3 priorités

Une démarche innovante

Des rencontres fondamentales

L'ÂGE ÉPIGÉNÉTIQUE, UN FACTEUR DE RISQUE DU CANCER

Etudier l'âge épigénétique et le comparer à l'âge biologique pourrait permettre une détection précoce des cancers.

L'âge épigénétique serait un facteur de risque de développer un cancer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *EBioMedicine*. Calculé selon une équation mathématique de mesure de 71 marqueurs de l'ADN à partir d'un échantillon de sang, il indique notre âge biologique. S'il diffère de 2 ans de notre âge chronologique, il prédirait un risque de cancer.

Une détection précoce du cancer

Les chercheurs de la Northwestern University (Etats-Unis) ont analysé 834 échantillons de sang, prélevés entre 1999 et 2013, chez 442 individus non traités pour un cancer au début de l'étude.

Les conclusions de l'étude ont montré que pour chaque augmentation d'écart d'un an entre l'âge chronologique et épigénétique, le risque de cancer à 3 ans augmente de 6%, celui de cancer à 5 ans, augmente quant à lui de 17%.

Les scientifiques ont aussi constaté que les participants qui développeront un cancer ont un âge épigénétique d'environ 6 mois de plus que leur âge chronologique. Les patients qui mourront de cette maladie ont un écart d'âge d'environ 2,2 ans de plus.

«Plus la différence entre les deux âges, épigénétique et chronologique, est importante, plus le risque de mourir d'un cancer est élevé», résume l'auteur principal de l'étude, le Dr Lifang Hou, chef du service d'épidémiologie du cancer et de médecine préventive à la Northwestern Feinberg School of Medicine.

Cette découverte pourrait permettre une détection précoce du cancer. Comme l'alimentation et les facteurs environnementaux (pollution, stress) modifient nos gènes, il serait nécessaire de prendre soin de son ADN avec une alimentation équilibrée variée riche en nutriments, minéraux et vitamines.



CANCER : LES EXCELLENTS RÉSULTATS D'UN ESSAI CLINIQUE D'IMMUNOTHÉRAPIE

Des chercheurs en oncologie viennent d'annoncer un succès de 80 à 93% pour une technique d'immunothérapie contre le cancer du sang. C'est un essai clinique qui promet de faire du bruit contre le cancer. La recherche conduite par le docteur Stanley Riddell, oncologue au centre de recherche sur le cancer Fred Hutchinson (Seattle, Etats-Unis) en immunothérapie donne en effet d'excellents résultats, selon l'annonce faite par son équipe lors du congrès annuel de l'American Association for the Advancement for Science (AAAS).

L'immunothérapie consiste à stimuler certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes T, pour qu'elles se retournent contre les cellules cancéreuses



et les détruisent spécifiquement. L'équipe du docteur Riddell a initié en 2013 un essai d'immunothérapie sur 29 patients atteints d'un cancer du sang de type leucémie aiguë lymphoblastique à un stade avancé. A l'heure actuelle, 27 de ces patients (soit 93%) sont en rémission, c'est-à-dire qu'ils ne présentent plus aucune trace de cellule cancéreuse dans leur moelle osseuse. Chez des patients atteints d'un autre type de cancer du sang, le succès annoncé par les chercheurs est de 80%. Ces résultats font de l'immunothérapie "un pilier de la thérapie anti-cancer" a déclaré le docteur Riddell pendant l'annonce des résultats, dimanche 14 février, à Washington. Avant de nuancer ses propos : "tout comme la

chimiothérapie et la radiothérapie, l'immunothérapie ne peut pas marcher à tous les coups. Certains patients auront besoin d'autres traitements" rapporte le Centre de recherche Fred Hutchinson dans un communiqué.

L'équipe de chercheurs continue de travailler sur cette méthode, pour la rendre encore plus efficace et pour réduire les effets secondaires tels que les symptômes neurologiques, la fièvre et les variations de pression artérielle. A terme, les scientifiques souhaitent étendre cette méthode en utilisant un autre type de cellules immunitaires, les lymphocytes B, pour combattre les cancers du sein et du poumon.

CÔLON, SEIN, PROSTATE : ON SURVIT PLUS À CES TROIS CANCERS

La survie à 5 ans des patients atteints des trois tumeurs solides les plus fréquentes -prostate, sein et colon- s'est améliorée grâce aux progrès de la prise en charge et aux diagnostics plus précoce.

L'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut national du cancer (INCa) viennent de publier le troisième rapport sur la survie des personnes adultes atteintes de cancer en France métropolitaine. Cette étude, menée sur la période 1989-2013, porte sur 53 cancers.

Les tendances observées sont considérées comme "encourageantes" par les auteurs car la survie à moyen terme des patients atteints des trois tumeurs solides les plus fréquentes s'est améliorée : cancer de la prostate : +22 points avec 94% de survie ; cancer du côlon-rectum : +9 points avec 63% de survie ; cancer du sein : +7 points avec 87% de survie.

"L'amélioration de la survie du cancer de la prostate résulte d'une conjonction de différents facteurs : les pra-

tiques diagnostiques, les progrès thérapeutiques et une prise en charge plus efficace car plus précoce. Celle du cancer du côlon s'explique essentiellement par une diminution de la mortalité opératoire et des progrès dans les prises en charge.

Enfin, l'augmentation de la survie du cancer du sein est attribuée aux progrès thérapeutiques majeurs réalisés au début des années 2000, et à une augmentation de la proportion des cancers découverts à un stade précoce en lien avec le développement des pratiques de dépistage" soulignent les auteurs de cette étude, disponible en ligne.

Le fait que les tumeurs du sein se situent parmi les cancers de bon pronostic ne doit pas masquer le fait qu'en raison de sa fréquence, il reste la première cause de décès par cancer chez la femme. La seconde étant désormais le cancer du poumon. Même si le taux de survie pour ce cancer s'améliore (+ 4 points) il reste de très mauvais pronostic avec seulement

17% de taux de survie. "A l'heure actuelle, la meilleure arme pour lutter contre la mortalité liée à ce cancer est la lutte contre le tabagisme. Il en est de même pour les autres cancers liés à des comportements à risque, associés au tabac et à l'alcool comme les cancers des voies aérodigestives et certains cancers digestifs, ce qui rend indispensable la poursuite d'actions de prévention" insistent les auteurs. Un second tome du rapport fait le point sur le taux de survie des hémopathies malignes. Les trois plus fréquentes voient leur taux de survie s'améliorer : lymphome diffus à grandes cellules B : +18 points, avec 60% de survie ; myélome multiple et plasmocytome : +11 points avec 54% de survie et leucémie lymphoïde chronique/lymphome lymphocytaire : +8 points avec 85% de survie.

"L'amélioration de la survie de la LLC/lymphome lymphocytaire est probablement liée à une meilleure compréhension de la maladie avec notamment une meilleure identification



des facteurs pronostiques, mais aussi à des modifications de la prise en charge. Et l'augmentation marquée de la survie du lymphome diffus à grandes cellules B dans toutes les catégories d'âge est en grande partie liée à l'introduction de traitements innovants (anticorps monoclonaux) au niveau de certaines polychimiothérapies" ajoutent les auteurs.

Avoir un enfant à 40 ans augmente les risques cardiovasculaires plus tard



Une étude américaine suggère qu'avoir un bébé à 40 ans ou plus augmente le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral ou de décès d'origine cardiovasculaire plus tard dans la vie.

Nous savions déjà qu'avoir un bébé à 40 ans ou plus comporte des risques pour la future maman et son bébé au cours de la grossesse. Désormais nous savons que les risques pour la santé existent également plus tard" a déclaré le Dr Adnan Qureshi, directeur du Centre de l'accident vasculaire cérébral de St Cloud (Etats-Unis) lors d'une conférence au Congrès international de l'AVC qui se tient actuellement à Los Angeles et relayée par le site MNT.

Le Dr Qureshi et son équipe ont analysé les dossiers médicaux de 72 221 femmes âgées de 5 à 79 ans, parmi lesquelles 3306 sont tombées enceintes après 40 ans. Comparées aux femmes qui ont mené une grossesse plus tôt, elles avaient un risque d'AVC ischémique supérieur de 1,4% et un risque hémorragique accru de 0,5. L'AVC ischémique - lorsque le flux sanguin vers le cerveau est bloqué - est la forme la plus courante d'AVC, ce qui représente environ 87% de tous les cas. Les AVC hémorragiques représentent les 13% restants et se produisent lorsqu'il y a rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau.

Selon le spécialiste, les femmes qui mènent une grossesse tardive devraient connaître ce risque afin de prendre des mesures pour améliorer leur santé cardiovasculaire plus tard.

BIEN-ÊTRE : S'ÉTIRER FAIT VRAIMENT DU BIEN!

Au réveil ou au cours de la journée, s'étirer est un moyen tout simple de chasser les contractures et d'apaiser son mental. D'autant que quelques secondes suffisent pour en profiter pleinement.

Evacuer les tensions musculaires

A l'image des animaux, l'homme s'étire pour décrisper son corps et évacuer les tensions. Un geste simple et relaxant ! Pourtant, peu d'entre nous s'y adonnent au quotidien. En fait, c'est une habitude à prendre. « Les étirements aident à évacuer les tensions musculaires ou articulaires avant qu'elles ne s'installent durablement », souligne Dorothée Drouffe, coach en stretching et Pilates.

Le bâillement est un étirement. Et bâiller détend !

Lorsqu'on s'étire, la température du corps augmente progressivement d'un degré et, par une action mécanique, la contraction-décontraction des muscles va modifier la pression des capillaires sanguins et améliorer

la circulation sanguine, et par là même chasser les toxines. Une envie de bâiller vous saisit ? Surtout, ne vous retenez pas : le bâillement participe à l'étirement et part de la mâchoire pour se prolonger au moins jusqu'au diaphragme. Associé à une longue respiration, il vous entraîne vers une relaxation profonde. Pffftou...

C'est un réflexe parfait pour redémarrer la « machine »

A n'importe quel moment de la journée, s'étirer réveille ou « dérouille » le corps en douceur. Et



pas besoin d'y ajouter une séance de stretching : quelques minutes suffisent pour se détendre ! « Au saut du lit ou en journée, lorsqu'on s'étire de tout son corps, les muscles postérieurs (à l'arrière du corps) se contractent, tandis que les muscles antérieurs (à l'avant) s'allongent, précise Xavier Dufour, kiné et ostéopathe. Par cette contraction-décontraction, l'organisme se remet en marche. On active ainsi le système neuro-végétatif, en particulier le sympathique, qui met le corps en alerte et le prépare à l'action. »

Après une nuit de sommeil, les muscles sont refroidis et engourdis. « S'étirer aide alors à se redresser et à lutter contre l'effet de peur et à lutter contre l'effet de peur », ajoute Xavier Dufour. Il est aussi plus armé pour faire face au stress, et ce pour une raison simple : « chaque mouvement sollicite en même temps deux muscles antagonistes, c'est-à-dire opposés : l'un se contracte tandis que l'autre se détend, explique Dorothée Drouffe. Mais quand on est stressé, les deux se crispent, ce qui bloque la mobilité articulaire et occasionne des douleurs. »

Le corps devient plus fort face aux assauts du stress

Un corps que l'on étire souvent se délie et se déploie avec fluidité. Il est aussi plus armé pour faire face au stress, et ce pour une raison simple : « chaque mouvement sollicite en même temps deux muscles antagonistes, c'est-à-dire opposés : l'un se contracte tandis que l'autre se détend, explique Dorothée Drouffe. Mais quand on est stressé, les deux se crispent, ce qui

Chevilles et ses pieds : comment les assouplir

Pourtant, il est important d'entretenir leur souplesse en les étirant en douceur afin d'améliorer leur mobilité et ainsi éviter les contractures musculaires et articulaires et prévenir l'arthrose.

Position de départ : assise, pieds nus, poser la cheville droite sur la jambe gauche.

- En flexion :

Placer le talon droit dans la paume de la main gauche et attraper lesorteils avec la main droite. A l'expiration, pousser légèrement le talon avec la main gauche vers l'extérieur et pousser sur lesorteils vers soi jusqu'à sentir un étirement à l'arrière de la cheville, le long de la plante du pied et dans lesorteils.

- En extension :

Poser les doigts de la main gauche sur lesorteils du pied droit et pousser doucement lesorteils vers soi jusqu'à sentir un étirement dans lesorteils, sur le dessus du pied et dans l'avant de la cheville. Pour aller plus loin, s'asseoir lentement sur les talons (dessus des pieds au sol) et tirer doucement lesorteils avec lesdoigts en direction des fesses.

- Maintenir chaque étirement 10 secondes puis augmenter au fur et à mesure à 15, puis 20 secondes, pour chaque pied. Essayer d'approfondir un peu plus l'étirement à chaque expiration.

Comment soulager ses cuisses après une séance un peu intense ?



En s'étirant quelques minutes immédiatement après la séance. Une fois que le corps est refroidi, on prend une douche bien chaude pour commencer, puis tiède. On termine par un jet d'eau froide qu'on fait partir des chevilles jusqu'aux hanches pendant au moins 1 minute pour chaque jambe. Après la douche, on applique une huile à l'arachide et on se fait un petit massage comme suit :

- Assise au sol, flétrir une jambe.
- Encercler le genou avec les mains et exercer des pressions glissées assez fermes le long de la cuisse en partant du genou et en remontant jusqu'à la hanche. Pour redescendre, laisser les doigts glisser sur la peau. Recommencer 10 fois pour chaque jambe.
- Puis effectuer quelques pétissages avec les mains en pinçant la peau entre le pouce et les doigts, en partant du genou en remontant jusqu'à la hanche. Commencer par la face interne des cuisses, puis le devant, la face externe et l'arrière. Recommencer 10 fois pour chaque jambe.
- Enfiler un vêtement pour garder les jambes au chaud et si cela est possible, maintenir les gambettes en position allongée une dizaine de minutes ou plus.

CÔTE-IVOIRE**Des parlementaires africains discutent à Abidjan de la prolifération des armes de destruction massive**

Des parlementaires africains poursuivaient, hier à Abidjan, leurs discussions sur une résolution de l'ONU encourageant les gouvernements à appliquer des lois et des réglementations efficaces afin d'empêcher l'accès aux armes de destruction massive par des acteurs non étatiques.

A l'ouverture des travaux lundi, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, a insisté sur la pertinence de la question et le rôle primordial des parlements «en tant qu'institutions chargées de légiférer mais aussi et surtout chargées de veiller à la mise en œuvre des lois votées».

«Devant la facilité avec laquelle des meurtres sont perpétrés par des individus ou des groupes terroristes disposant d'armes étonnamment dangereuses, il y a lieu d'élargir nos champs de réflexion sur la façon de mieux cerner ces menaces afin qu'elles apparaissent en bonne place dans les politiques de sécurité qui sont proposées et mises en œuvre par nos gouvernements», a-t-il dit.

Guillaume Soro a relevé «la montée fulgurante du terrorisme» et a appelé à une stratégie sécuritaire qui «ne se contente pas de réagir aux circonstances».

«La question de la sécurité ne peut être regardée de façon autonome, elle devrait aussi croiser les politiques sociales notamment celle à l'égard et en faveur des jeunes, de leur éducation, de leur formation, de leur intégration harmonieuse dans le tissu social», a fait savoir M. Soro soulignant la nécessité de «rester vigilant».

«C'est une vigilance sur laquelle, nous parlementaires, pouvons être efficaces au moment de l'examen des projets de lois et des budgets qui nous sont soumis par le gouvernement», a-t-il conclu.

Le 28 avril 2004, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution sur la prolifération des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques qui constituent une menace pour la paix mondiale.

La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso unissent leurs efforts pour combattre le terrorisme

La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso vont combattre «de façon synergique» le terrorisme, a annoncé lundi le ministre burkinabé des Affaires étrangères, Alpha Barry, en visite à Abidjan.

«Les autorités de Côte d'Ivoire et celles du Burkina Faso ont convenu de s'entendre et d'unir leurs efforts pour juguler ensemble le fléau du terrorisme», a déclaré M. Barry à l'issue d'une rencontre avec le président ivoirien Alassane Ouattara.

«La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso vont travailler ensemble pour renforcer les échanges de coopération», a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie burkinabé a noté avoir évoqué de manière globale avec le chef de l'Etat ivoirien les questions d'ordre sécuritaire auxquelles sont exposées l'ensemble des pays de la sous-région.

Pour sa part, le président ivoirien, Alassane Ouattara, a indiqué que la Côte d'Ivoire est «fermement» ancrée dans la lutte contre le terrorisme, assurant que son pays continuera à œuvrer aux côtés des autres pays frères pour éradiquer le fléau.

LIBYE**Le Parlement n'a pas pu voter sur le gouvernement d'union faute de quorum**

Le Parlement libyen reconnu par la communauté internationale n'a pas pu tenir un vote de confiance sur le gouvernement d'union national soutenu par l'ONU faute de quorum.

«Le quorum requis pour la réunion (89 députés, ndlr) n'a pas été atteint, donc le président de la chambre a levé la séance», a indiqué le député Mohamed al-Abbaïni.

«(...), La séance de vote a par conséquent été renvoyée à la semaine prochaine», a confirmé le député Ali Al-Qaïdi qui a affirmé que «le programme du gouvernement unitaire est l'objet de divergences entre les députés».

«Les désaccords portent sur l'ordre du jour même de la séance, certains députés plaidant en effet pour un vote sur l'inclusion de l'accord politique conclu en décembre (...) dans la Constitution de 2011 avant le vote sur le gouvernement d'union», a souligné un autre parlementaire, Khalifa al-Daghari.

Ce Parlement, exilé à Tobrouk dans l'est du pays, était réuni depuis samedi pour discuter de la composi-



tion et du programme de travail du gouvernement d'union, formé de 18 membres et dirigé par le Premier ministre Fayez al-Sarraj.

Un premier gouvernement de 32 ministres proposé par M. Sarraj avait été rejeté le 25 janvier par ce

même Parlement. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, avait encouragé mardi sur Twitter les députés à «participer à la séance et à voter librement sans contrainte ni peur».

La Tunisie compte abriter très prochainement une réunion des pays voisins de la Libye (ministre tunisien des AE)

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaïs Jhinaoui, a indiqué que son pays comptait abriter très prochainement une réunion des pays voisins de la Libye pour examiner les moyens d'aider le gouvernement d'union nationale à rétablir la paix et la stabilité dans ce pays.

Dans une déclaration au journal tunisien *Echourouk* dans son édition d'hier, M. Jhinaoui a souhaité que les factions rivales en Libye réussissent à régler leurs problèmes et que le Parlement libyen approuve le gouvernement d'union national annoncé récemment, mettant en garde contre toute intervention militaire qui ne ferait, a-t-il dit, que retarder un règlement politique de la crise.

Le chef de la diplomatie tunisienne a souligné la conver-

gence de vues entre son pays et l'Algérie concernant la crise libyenne et les efforts pour parvenir à une solution politique et aider les différentes parties libyennes à régler leur crise et à préserver l'intégrité de la Libye.

Evitant les relations entre la Tunisie et l'Algérie, M. Jhinaoui a affirmé qu'elles étaient marquées par une «dynamique» dans différents domaines comme en témoignent, a-t-il dit, les récentes visites de ministres des deux pays. Il a précisé que ses récentes rencontres avec les hauts responsables en Algérie avaient porté sur les moyens de coordination et d'élargissement des relations de coopération entre les deux pays, notamment en matière économique pour le développement des régions frontalières.

TUNISIE**Les forces de sécurité tunisiennes tuent un homme de 60 ans par erreur**

Un Tunisien de 60 ans a été tué lundi par erreur lors d'une opération antiterroriste menée par les forces de sécurité dans la région de Jendouba (nord-ouest de la Tunisie), a indiqué à l'AFP le ministère de l'Intérieur.

«Cet homme se trouvait près du théâtre de l'opération» dans la localité de Oued Meliz», a précisé le chargé de communication du ministère Yasser Messbah.

Cette opération a abouti à l'arrestation de 16 éléments terroristes dont un a été blessé par balles au niveau de

l'épaule lors d'un échange de tirs avec les forces de sécurité», a-t-il ajouté.

Certains éléments ont avoué qu'il comptaient installer un camp d'entraînement dans la zone montagneuse de Jendouba, selon la même source. Des pistolets et une quantité de munitions ont été saisis lors de cette opération, selon M. Messbah.

Le ministère de la Défense a annoncé de son côté avoir tué un terroriste lors d'une opération de ratissage lundi à mont Mghila (centre), voisin du mont Chaambi qui est

considéré comme la principale base arrière du maquis à la frontière algérienne. L'armée y poursuit depuis 2012 des mouvements armés.

La Tunisie fait face depuis 2011 à un essor de la mouvance extrémiste dont les attaques ont coûté la vie à des dizaines de policiers et de militaires.

L'an dernier, le pays a été frappé par trois attentats majeurs revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), qui ont fait 72 morts dont 59 touristes et 13 agents des forces de l'ordre.

BURUNDI**Le président Nkurunziza s'est engagé à ouvrir un «dialogue inclusif» avec l'opposition (Ban Ki-moon)**

Le président burundais Pierre Nkurunziza, dont le pays est plongé dans une crise politique majeure depuis près de dix mois, s'est engagé hier à ouvrir un «dialogue inclusif» avec l'opposition, a déclaré à Bujumbura le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon.

Les leaders politiques de l'opposition et du parti au pouvoir «ont promis de s'engager dans un dialogue inclusif».

C'est ce que le président Nkurunziza a également confirmé, qu'il allait s'engager dans un dialogue politique», a déclaré M. Ban à l'issue d'un entretien avec le président burundais.

Le Burundi est plongé dans une profonde crise politique depuis la candidature fin avril 2015 du président Nkurunziza à un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet. Plus de 400 personnes ont été tuées depuis le début de la crise, qui a poussé plus de 240.000 Burundais à l'exil, selon des estimations.

SYRIE

Un cessez-le-feu le 27 février pour mettre fin à un conflit de près de 5 ans

Washington et Moscou ont annoncé lundi qu'un accord de cessez-le-feu entrera en vigueur en Syrie le 27 février pour tenter de mettre fin aux hostilités nées d'un conflit qui dure depuis près de cinq ans.

«La cessation des hostilités s'appliquera aux parties prenantes au conflit syrien qui ont indiqué qu'elles respecteront et appliqueront les termes» de l'accord, a précisé un communiqué commun des Etats-Unis et de la Russie, diffusé par le Département d'Etat à Washington.

Ces parties ont jusqu'au 26 février 12h00 locales (14h00 GMT) pour faire part, aux Etats-Unis ou à la Russie, de leur adhésion à cet accord, a ajouté le texte.

Les présidents américains Barack Obama et russe Vladimir Poutine ont évoqué cet accord lundi lors d'un contact téléphonique initié par M. Poutine, d'après la Maison-Blanche.

M. Obama a insisté sur la nécessité du respect de cet accord pour «soulager les souffrances du peuple syrien» et «se concentrer» sur le combat contre l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

Lors d'une allocution télévisée qui a suivi son entretien avec son homologue américain, M. Poutine a assuré que son pays «ferra le nécessaire» pour que «les autorités légitimes syriennes» respectent l'interruption des hostilités et a dit espérer que les Etats-Unis «feront la même chose» avec les groupes rebelles.

La France a réagi lundi à cet accord en affirmant que Paris sera «très vigilant» sur sa mise en œuvre «de bonne foi par toutes les parties concernées».

«Un accord a été trouvé.

Nous sommes en train d'en examiner les détails.

Il y a urgence à ce qu'il soit mis en œuvre, nous serons très vigilants sur sa mise en œuvre de bonne foi par toutes les parties concernées», a déclaré depuis Kiev le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault.

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a indiqué lundi que l'accord de cessez-le-feu en Syrie annoncé par Moscou et Washington pour le 27 février, est un



«signe d'espoir pour la population syrienne».

«C'est avant tout un signal d'espoir tant attendu pour la population syrienne qui, après cinq ans de conflit, peut espérer que ses souffrances vont pouvoir prendre fin», a souligné M. Ban Ki-moon dans un communiqué.

La diplomatie britannique a, de son côté, estimé que l'accord de cessez-le-feu en Syrie «ne pourra être couronné de succès que si la Russie et le régime de Damas changent considérablement leur attitude sur le terrain».

«La Russie, en particulier, doit respecter cet accord en cessant ses attaques contre les civils syriens et les groupes d'opposition modérés et en usant de son influence pour faire en sorte que le régime syrien fasse de même», a déclaré dans un communiqué le ministre des Affaires étrangères britannique, Philip Hammond.

L'opposition accepte l'accord sous conditions

Dans un communiqué, le Haut comité des négociations (HCN), qui rassemble des groupes clés de l'opposition syrienne, a dit qu'il acceptait ce cessez-le-feu à condition que les dispositions de la résolution 2254

de l'ONU, adoptée en décembre, soient respectées, notamment celles prévoyant un accès aux civils dans les zones assiégées et la livraison d'aide humanitaire.

Le HCN «accepte de répondre positivement aux efforts internationaux visant à instaurer un cessez-le-feu en Syrie mais précise que «son engagement est conditionné» à la levée des sièges des villes syriennes, la libération des prisonniers, l'arrêt des bombardements des civils et la livraison d'aide humanitaire.

Le HCN, qui était réuni lundi à Ryad, a précisé que le cessez-le-feu «doit être annoncé simultanément par toutes les parties».

Par ailleurs, Damas a annoncé lundi soir la tenue d'élections législatives le 13 avril, selon l'agence officielle syrienne Sana.

Cette annonce a été faite dans un décret du président Bachar al-Assad fixant le nombre de sièges alloués à chacune des provinces du pays. Les dernières législatives en Syrie remontent à 2012.

Déclenché par une répression de manifestations pacifiques proréformes, le conflit en Syrie dure depuis près de cinq ans.

Il a fait plus de 260.000 morts et poussé à la fuite plus de la moitié de la population du pays.

L'Egypte accueille favorablement l'accord russe-américain sur l'arrêt des combats en Syrie



L'Egypte a favorablement accueilli l'accord russe-américain sur un cessez-le-feu en Syrie qui entrera en vigueur samedi prochain, le qualifiant de «pas important et nécessaire» vers le règlement de la crise qui secoue la Syrie depuis mars 2011, a indiqué le ministère égyptien des Affaires étrangères.

Dans un communiqué publié lundi, le porte-parole du ministère égyptien, Ahmad Abou Zeid, cite hier par

l'agence de presse Sana, a indiqué que l'Egypte «a vivement condamné les attentats terroristes survenus lundi dans la zone de Sayda Zeinab dans la banlieue de Damas et dans le quartier de Zahraa dans la ville de Homs».

Il a ajouté que l'Egypte «appelle la communauté internationale à déployer des efforts pour éradiquer le terrorisme».

«L'Egypte a favorablement accueilli l'accord russe-américain sur l'arrêt des combats en Syrie à partir de samedi prochain», précise le texte.

De même, Abou Zeid a qualifié de «pas important et nécessaire» cet accord, soulignant que «l'accord russe-américain sera l'intérêt du peuple syrien et assure un climat soutenant le processus politique sous les auspices des Nations unies dans le but de parvenir à un règlement politique de la crise en Syrie».

Washington et Moscou ont annoncé un cessez-le-feu en Syrie qui doit être validé par le gouvernement et l'opposition pour pouvoir entrer en vigueur samedi prochain et qui exclut les groupes terroristes.

Les présidents américains Barack Obama et russe Vladimir Poutine ont évoqué cet accord lundi lors d'un contact téléphonique initié par M. Poutine, d'après la Maison Blanche.

M. Obama a insisté sur la nécessité du respect de cet accord pour «soulager les souffrances du peuple syrien» et «se concentrer» sur le combat contre l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI, Daech).

FRANCE

A 14 mois de la présidentielle, une classe politique divisée et un électoral exigeant

A quatorze mois de la 11e élection présidentielle française sous la Cinquième République, la classe politique, toutes tendances confondues, n'a jamais paru aussi divisée face un électoral exigeant et revendiquant des têtes nouvelles.

Depuis la publication par le quotidien *Le Parisien* d'un sondage réalisé par la société Odoxa, en début de l'année, qui avait annoncé que près de trois-quarts des Français ne souhaitaient pas que François Hollande et Nicolas Sarkozy soient candidat à l'élection présidentielle de 2017, la classe politique française est en pleine agitation, même si le rendez-vous électoral est à une année de longueur.

A droite, en attendant probablement d'autres annonces, les candidats pour la primaire, en novembre prochain, se bousculent.

Hormis l'ancien président Nicolas Sarkozy, qui a des déboires avec la justice, huit candidats se sont déjà engagés dans la recherche de soutiens et de parrains au sein de leur tendance politique.

Il s'agit de l'ancien Premier ministre sous Jacques Chirac, Alain Juppé, favori selon les sondages, de l'ancien Premier ministre sous Sarkozy, François Fillon, le député Hervé Mariton, la députée européenne et ancienne ministre, Nadine Morano, le député Frédéric Lefebvre, le député Jean-Frédéric Poisson, Jean-François Copé et Bruno Lemaire, ancien directeur de cabinet de Dominique de Villepin.

Dans ce camp, la guerre n'est pas encore déclarée, mais elle est «feutrée», estiment des observateurs de la scène politique française, en attendant la donne Sarkozy qui veut rester en course malgré ses démêlés avec la justice.

La couleur est déjà annoncée.

Nicolas Sarkozy et Jean-François Copé ont amorcé le début des hostilités, après la mise en examen pour financement illicite de la campagne de l'ancien président dans l'affaire Bygmalion.

Ce qui réjouit, par ailleurs, le candidat favori Alain Juppé.

Les couleurs ne sont pas encore jetées au sein de cette tendance politique, mais tout dépendra de l'option que prendra la gauche qui craint la déchéance politique des Français, après un quinquennat houleux qui n'a pas réussi à inverser la courbe du chômage.

François Hollande, candidat naturel de la gauche, a commencé, dans cette perspective, par mettre de l'ordre dans le gouvernement de Manuel Valls, qui laissait apparaître quelques fissures après le débat houleux sur la révision constitutionnelle et la déchéance de la nationalité, afin de garder la cohésion de l'équipe gouvernementale dans la perspective de la présidentielle.

Mais les sondages ne lui sont pas cléments, ni favorables. Selon un sondage BVA pour Orange et iTELE publié dimanche dernier, le président français a enregistré une nouvelle baisse de sa cote de popularité en février (22 %, -3), ce qui le fait approcher de son niveau le plus bas, 19 % en septembre 2014. Il perd 12 points auprès des sympathisants du Parti socialiste (PS) (69% de bonnes opinions).

Les sondés ont estimé à 76% que la politique menée par le gouvernement n'est pas «juste» et à 86% qu'elle n'est pas «efficace».

Au sein de la gauche, en pleine effervescence, on suggère une primaire en décembre ou janvier prochains pour tenter de ressoudre cette entité politique et remettre les choses à leur court normal, ce qui conforterait d'ailleurs le président «normal». Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste a déclaré dimanche, dans une interview au *Journal du dimanche* (JDD), qu'il ne rejettait pas l'idée d'une primaire à gauche une «manœuvre», on estimé des observateurs, pour calmer la fronde interne et «dissuader» des candidatures à gauche d'émerger.

Selon des informations, l'ancien ministre de l'Economie, Arnaud Montebourg, Cécile Duflot (Europe Ecologie Les Verts) et Jean-Luc Mélenchon font bande à part pour la présidentielle. Pour François Hollande, la priorité reste d'abord sécuritaire et économique, à travers laquelle, si l'avantage à la fin de l'année à des résultats concrets, la présidentielle sera pour lui un challenge à sa portée.

POLITIQUE FISCALE DES GÉANTS DE L'INTERNET ÇA FAIT TOUJOURS JASER !

Une audition des responsables de Google en Europe par des parlementaires britanniques pas du tout satisfaits des montants déboursés au fisc britannique et voilà revenu sur le tapis le fameux dossier de l'optimisation fiscale pratiquée par les grandes sociétés internationales particulièrement celles de l'internet.

Par Samy YACINE

La dissimulation des revenus et la recherche de paradis pour se soustraire au poids de l'impôt continue de motiver les politiques fiscales et financières de nombreuses entreprises du net qui n'en finissent pas subir la colère des pouvoirs publics et de la société civile en Europe. On évoquait dans ces mêmes colonnes, au printemps derniers les déboires du géant Apple avec l'opinion publique et les autorités fiscales européennes, suite au règlement d'un montant jugé dérisoire à l'époque par la presse spécialisée et la société civile françaises. Le commissaire européen de l'époque avait effectivement fait part de démarches pour regarder de près les arrangements susceptibles d'avoir été passés entre les multinationales, notamment de l'internet, et les autorités irlandaises soupçonnées de fermer les yeux sur ces pratiques. Nous écrivions à l'époque que « la commission de Bruxelles qui redoute l'existence d'un véritable système d'aides de l'Etat en faveur de la société américaine pourraient, en cas de confirmation, se voir dans l'obligation de demander un remboursement selon une source citée par le *Financial Times*. »

Dans un document officiel de la commission européenne divulgué l'automne dernier, il était clairement souligné « que les autorités irlandaises avaient octroyé un avantage « sélectif » à Apple » d'après lesechos.fr qui note que « Bruxelles soupçonne un accord fiscal depuis 1991, avec des changements opérés en 2007 et, au final, un taux d'imposition de 2 % pour Apple (selon son dernier rapport annuel, son taux d'imposition hors Etats-Unis est de 3,7 %). »

Le débat s'était alors bien animé avec notamment les effets de la crise économique et financière qui traversait l'Europe ; la presse spécialisée s'était alors fait l'écho de revendications portées par de nombreuses associations, dont l'une d'elles qui demandait ceci : « Dans leur rapport annuel, les entreprises devraient être tenues de publier par pays, filiale par filiale, la nature de l'activité, le chiffre d'affaires et le bénéfice réalisés, ainsi que le nombre de salariés et le montant d'impôt payé », pouvait-on lire sur le site d'une publication spécialisée fran-



çaise dont le journaliste trouvait la « demande ambitieuse que certains observateurs jugent « peu réaliste » ».

Cette fois ci, ce sont donc les parlementaires britanniques qui sont montés au créneau et demandant à deux grosses pontes de Google en Europe de venir s'expliquer sur les montants d'une régularisation entre le géant de la recherche sur internet et les services fiscaux britanniques. « Le patron de Google Europe malmené devant le Parlement britannique », nous apprend le site du quotidien français www.lefigaro.fr qui explique que la séance d'audition « des représentants de Google devant le Parlement britannique a tourné au règlement de comptes. »

En effet la Chambre des communes a invité le jeudi dernier Matt Brittin et Tom Hutchinson, respectivement président de Google Europe et vice-président de Google Inc pour venir leur dire comment ils ont fait pour parvenir à un accord avec le trésor anglais pour le règlement de 130 millions de livres d'arriérés d'impôts couvrant un retard de dix ans. Les députés britanniques qui ont estimé « dérisoires » ces sommes ont en fait profité de

cette audition pour déverser leur colère sur ces deux responsables. La mission a été confiée à la commission des comptes publics de la Chambre des communes, dont la présidente, Meg Hillier, élue travailliste n'a pas mâché ses mots pour traduire la « « colère et à frustration » des contribuables britanniques », selon lefigaro.fr qui explique la colère des députés par un « taux d'imposition très faible dont profite Google » qui aurait en effet, ajoute-t-il, « déclenché l'indignation de parlementaires, qui ne comprennent pas pourquoi le géant du Net ne paye que 3% de taxes, contre 20% d'imposition normalement dus par les sociétés anglaises ».

Ce qui a ajouté de l'huile sur le feu », c'est que le responsable de Google Europe s'est avoué incapable de dire combien il touche. Il a tenté de démentir le taux de 3% d'imposition en affirmant, selon lefigaro.fr : « Ce n'est pas le cas, a-t-il ajouté, notre taux d'imposition est de 20%. » La présidente de la commission des comptes publics lui fait ensuite valider certains chiffres liés à la situation financière de son groupe ; il a ainsi confirmé « le chiffre d'affaires de 1,18

milliard de livres, et le profit de 106 millions de livres, réalisés ces 18 derniers mois », avant de se voir demander par Meg Hillier de dévoiler son salaire. Réponse de Matt Brittin : « Je n'ai pas le chiffre mais je vous le donnerai volontiers ». Passé l'effet de surprise, la présidente de la commission des comptes publics se reprend pour lui faire entendre ceci : « Dehors, les contribuables, nos électeurs, sont très en colère, ils vivent dans un monde clairement différent du vôtre, si vous n'êtes pas capables de nous dire combien vous êtes payé » lui assène-t-elle, selon le site du quotidien français lefigaro.fr.

Les représentants du peuple britanniques se sont ensuite intéressés aux motivations de Google qui a décidé d'installer son siège social en Irlande ; le géant de la recherche a en effet confirmé que « les 4,6 milliards de ventes publicitaires au Royaume-Uni avaient tous été effectuées depuis Dublin. »

L'impôt sur les sociétés devait donc être réglé en Irlande ». Et c'est justement là que le bâton blesse et c'est pour quoi les autorités européennes ne cessent de jaser.

LE FOND DU PROBLÈME

En annonçant « pompeusement », « Une nouvelle approche pour le paiement de nos impôts », Google ne pensait pas déclencher le courroux des autorités et de l'opinion publiques britanniques. Il voulait en fait dire à l'opinion qu'il venait de consentir le paiement de 130 millions de livres (171 millions d'euros) en guise d'arriérés pour les impôts britanniques. Ce geste vient en réalité « solder six ans d'enquête du HMRC, le service des impôts et des douanes du Royaume-Uni, sur les faibles impôts dont Google s'accorde dans le pays », souligne lefigaro.fr



qui rappelle que suivant « une pratique bien connue, la multinationale transfère une grande partie de son chiffre d'affaires et de ses profits en Irlande, où est basé son siège européen et qui bénéficie d'une fiscalité avantageuse. » Comme de nombreux titres de la presse spécialisée, lefigaro.fr souligne par ailleurs que « Google utilise également des structures dans les Bermudes, où l'impôt sur les sociétés est nul, pour réduire davantage ses impôts ».

FACEBOOK CONSENTE DES CLOPINETTES À LA FRANCE

Durant l'été dernier, la presse française avait « rué dans les bran-cards » en apprenant le chiffre de l'impôt payé par Facebook au fisc français.

Facebook n'aurait réglé que 319 167 euros au fisc français en 2014. « Une somme infime au vu des bénéfices engrangés par le réseau social », rapportait alors la chaîne de télévision BFM Business qui avançait que « Facebook n'aurait pas déclaré la totalité de ses revenus réels en France cette année-là, assurant n'avoir engrangé que 12,9 millions en 2014 ». La chaîne s'est lancée dans un calcul détaillé pour démentir les chiffres avancés

par le réseau social et estimer « les bénéfices dégagés par le réseau social à 266 millions d'euros, dont 105 millions d'euros rien que sur le sol français. » En prenant comme base de calcul « le nombre d'utilisateurs actifs par mois sur supports fixes et mobiles en France (28 millions) », ainsi que « le revenu moyen par utilisateur et par an en Europe (9,5 euros) », la chaîne de TV française en arrive à la conclusion que « le groupe dirigé par Mark Zuckerberg aurait plutôt dû verser 35 millions d'euros au fisc français, et non les 319 167 euros dont la société s'est finalement acquittée ».

ARTS PLASTIQUES

L'artiste algérienne Saliha Khelifi expose ses œuvres de «calligraphie de feu» à Madrid

L'artiste algérienne Saliha Khelifi expose à partir de lundi une trentaine de tableaux de «calligraphie de feu» à la Bibliothèque municipale de la ville d'Alcalá de Henares à Madrid.

L'exposition, organisée conjointement par l'ambassade d'Algérie en Espagne et la ville d'Alcalá de Henares, se poursuivra jusqu'au 27 février. Du haut de ses 64 ans, l'artiste née à Béjaïa, a réussi à créer sa propre calligraphie qu'elle appelle «calligraphie de feu».

Cette technique consiste en «un mélange de lettres arabes et de caractères latins qui se terminent par des flammes qui symbolisent toutes les souffrances humaines à l'échelle universelle telles que les guerres, la famine, la pauvreté, les catastrophes écologiques ou les maladies du siècle», a-t-elle expliqué à l'APS.

Saliha Khelifi, qui a signé jusqu'à présent 1200 toiles, dit avoir réalisé ces œuvres pour «faire revivre les belles valeurs humaines notamment la paix, la liberté, le dialogue constructif, le pardon, l'amour et l'espoir qui sont les piliers de toutes les civilisations». Les tableaux présentés au public espagnol qui sont nettement dominés par les couleurs verte, bleue et rose, symbolisent la sérénité, la quiétude, l'espérance et portent chacun un titre d'une valeur humaine universelle comme la tendresse, le travail, la générosité, la justice, la liberté et autres que l'artiste a tenu à accompagner de paroles sages, nées de son propre imaginaire.



Excellent dans diverses techniques de peinture notamment l'huile sur toile, l'aquarelle ou gouache, les tableaux de Saliha Khelifi trouvent leurs sources d'inspiration dans des œuvres musicales algériennes, africaines ou du classicisme universelle, comme dans les proverbes et autres adages.

En marge du vernissage de l'exposition

l'artiste a animé une conférence sur le thème «La calligraphie de feu et les valeurs humaines universelles» durant laquelle elle a expliqué aux présents que «les valeurs humaines universelles sont les piliers de toutes les sociétés du monde».

«Etant artiste et pédagogue, je ne pouvais rester insensible à mon envi-

ronnement et pour ce faire, j'ai écrit des énigmes éducatives en dessinant leurs clés sur des tableaux afin de créer un lien entre les lettres et les couleurs, les observations et les idées», a-t-elle précisé, en formulant le vœu de «voir tous les peuples du monde heureux, stables, et libres».

Débutant sa vie active en tant que professeur de langue arabe, Saliha Khelifi s'est lancé en 1987 dans les arts plastiques et depuis, elle sillonne le monde pour exposer ses œuvres artistiques dans le but de lutter inlassablement, a-t-elle précisé «pour le retour aux belles valeurs humaines». Elle a dans ce cadre exposé plusieurs fois en France, notamment au Centre culturel algérien, à l'Institut du monde arabe et dans d'autres villes françaises.

L'artiste a également exposé à Prague en 2005 à l'occasion des Journées du monde arabe et dans d'autres pays tels que l'Arabie saoudite, la Tunisie et au Centre culturel algérien de Montréal (Canada). Saliha Khelifi a reçu durant son parcours artistique plusieurs distinctions dont le prix «Ali Maâchi» du président de la République Abdelaziz Bouteflika en 2012 et des prix d'honneur du ministère de l'Education nationale en 2014 et 2015.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DAIRA DE TAIBET

COMMUNE DE TAIBET

CODE FISCALE : 096230159100142

L'avis D'attribution provisoire du projet:

Réalisation d'une conduite de refoulement de la station principale d'assainissement à taibet sur 5000m/l

En application des dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 28 Chaoul 1431 correspondant au 7 octobre 2010, modifie et complète

Vu l'avis d'appel d'offres National restreint N° : 01/2016 émises aux journaux date du ٢٠١٦ : et DK NEWS le date du : 23/01/2016

Vu des résultats de la commission communale d'évaluation des offres au procès-verbal N° : 01/2016 le date du : 01/02/2016.

Et suivant: de la proposition de la commission communale d'évaluation des offres et l'accord du maître d'œuvre Le président de l'APC de TAIBET informe toutes les concernées de cette opération D'attribution provisoire du

Projet suivant le tableau ci-dessous :

| Nom D'opération | Nom de soumissionnaire | Code Fiscale de soumissionnaire | Montant | Délais | Observation |
|--|---|---------------------------------|------------------|---------|-----------------|
| Réalisation d'une conduite de refoulement de la station principale d'assainissement à taibet sur 5000m/l | Enterprise kadouri bachiir le traveaux publics et hydraulique | 099030080071729 | DA 51.370.700,00 | 05 Mois | Le Moins-disant |

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

LE WILAYA DE LA WILAYA DE SETIF, DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DONT LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098419015001929 INFORME L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23/2015 PARU DANS LE QUOTIDIEN EL MICHWAR ESSIASSI DU 10/12/2015 EN LANGUE NATIONALE ET LE QUOTIDIEN DK NEWS EN LANGUE FRANCAISE DU 10/12/2015 RELLATIF A L'ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU PROJET :

**EXTENSION SIEGE SÛRETÉ DE WILAYA DE SETIF
LOT : AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR + LOCAUX TECHNIQUES**

QU'A L'ISSU DE L'ANALYSE DES OFFRES, LE MARCHE EST ATTRIBUÉ PROVISOIEMENT COMME SUIT :

| Entreprise (NIF) | Note Technique | Délai de réalisation | Montant de l'offre après correction | Observations |
|----------------------------------|----------------|----------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| HAMMACHI ZAHIR (196919430038423) | 79,50 PTS | DOUZE (12) MOIS | 37.875.684,60 DA | L'offre La Moins-disante |

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 125 DU DECRET PRESIDENTIEL N°10/236 DU 07/10/2010 MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS, LES CONTESTATAIRES PEUVENT CONSULTER LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU JUGEMENT DES OFFRES TECHNIQUES AU NIVEAU DU SERVICE CONCERNÉ DANS LES TROIS (03) JOURS À COMPTER DE LA PREMIÈRE PUBLICATION DE CET AVIS, ET PEUVENT INTRODUIRE LEURS RECOURS DANS LES DIX (10) JOURS À COMPTER DE LA PREMIÈRE PUBLICATION DE CET AVIS AUPRÈS DE LA COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 114 DU MEME DECRET.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Télésurfing
09:20 : Météo
09:25 : Petits secrets entre voisins
09:55 : Petits secrets entre voisins
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets en famille
11:20 : Petits secrets en famille
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Les yeux de l'amitié
15:30 : Le mariage de ses rêves
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Les experts : Cyber
21:45 : Les experts : Cyber
22:40 : Les experts : Cyber
23:30 : Les experts

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 : L'atelier déco
10:45 : Météo outremer
10:50 : Motus
11:20 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:05 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:25 : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:10 : Joker
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:20 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Parents mode d'emploi
20:45 : Image du jour
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Fais pas ci, fais pas ça
21:45 : Fais pas ci, fais pas ça
22:40 : Folie passagère

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Garfield & Cie
06:42 : Garfield & Cie
06:54 : Garfield & Cie
07:06 : Ninjago
07:33 : Ninjago
08:00 : Les lapins crétins : invasion
08:07 : Les lapins crétins : invasion
08:13 : Les lapins crétins : invasion
08:25 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:40 : Ludo vacances
08:44 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:06 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:33 : Boule et Bill
09:45 : Boule et Bill
10:03 : Peanuts
10:15 : 30 millions d'amis
10:45 : Consomag

10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
14:00 : Un cas pour deux
15:10 : Un cas pour deux
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:55 : Les 23es Victoires de la musique classique 2016
23:45 : Météo
23:50 : Grand Soir 3

CANAL+

06:50 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:25 : Les recettes du bonheur
10:25 : Comment tuer son boss 2
12:12 : Filles d'aujourd'hui
12:15 : Mon oncle Charlie
12:38 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Carte blanche
14:07 : Bob l'éponge, le film : un héros sort de l'eau
15:35 : Les Guignols : l'intégrale
16:10 : 108 rois-démons
17:55 : Zapping
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:04 : La météo
20:11 : Catherine et Liliane
20:13 : Catherine et Liliane
20:20 : Sport : Avant-match
20:45 : Sport : PSV Eindhoven (P-B) / Atlético Madrid (Esp)
22:50 : Coach

M

06:00 : M6 Music
06:40 : Spirou et Fantasio
07:00 : Matt et les monstres
07:05 : Les p'tits custos
07:10 : Les p'tits custos
07:15 : Kid & toi
07:20 : Docteur La Peluche
07:40 : Miles dans l'espace : les messages de Miles
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Princesse Sofia
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 : K3
09:00 : M6 boutique
10:10 : Drop Dead Diva
10:50 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:10 : Scènes de ménages
13:48 : Astuces de chef
13:50 : Météo
13:55 : Un mariage trop parfait
15:45 : Ma mère, ce héros
17:30 : Les reines du shopping
18:40 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Recherche appartement ou maison
22:20 : Recherche appartement ou maison
23:40 : Recherche appartement ou maison

TÉLÉ

La sélection

20h55

Les experts : Cyber



Saison 2 épisode 6 : L'équipe intervient sur une affaire de course de voitures télécommandées illégale qui a provoqué la mort d'un jeune homme. Toute la difficulté consiste à identifier la personne qui contrôlait le véhicule au moment de la collision. Les recherches effectuées par Raven tendent à prouver que l'accident était volontaire. Bientôt, le hacker mystérieux réitère et prend le contrôle d'une voiture, cette fois, avec un conducteur dedans.

2

20h55

Fais pas ci, fais pas ça



Saison 8 épisode 5 : Le réveillon de Noël réserve son lot de surprises chez les Lepic et les Bouley. Mamita annonce qu'elle va épouser Benoit, bien plus jeune qu'elle. Valérie est furieuse car elle est sortie avec lui en terminale. Chez Binet, la grève se durcit. Renaud apprend que les nouveaux patrons chinois veulent délocaliser l'entreprise de robinets en Chine. Après un réveillon rapide en famille, il rejoint ses collègues pour faire un blocus.

3

20h50

Les 23es Victoires de la musique classique 2016



En direct de la Halle aux Grains de Toulouse, Claire Chazal et Frédéric Lodeon présentent cette cérémonie, qui récompense les meilleurs artistes de la scène classique française et internationale. Musiciens confirmés et jeunes révélations se produisent avec l'Orchestre et le Chœur du Capitole de Toulouse, sous la direction de Tugan Sokhiev. Outre les nommés dans les diverses catégories représentées et récompensées par ces Victoires, des grands noms de la scène lyrique se succèdent tout au long de la soirée. Parmi eux la soprano russe Olga Peretyatko, le chanteur basse russe Ildar Abdrazakov, ou encore le ténor américain Charles Castronovo. **Présentation de Frédéric Lodeon et Claire Chazal.

CANAL+

20h55

PSV Eindhoven (P-B) / Atlético Madrid (Esp)



Ligue des champions. 8e de finale aller : Les huitièmes de finale aller de la Ligue des champions s'achèvent avec ce choc entre le PSV Eindhoven, champion des Pays-Bas en titre, et les Espagnols de l'Atlético Madrid, emmenés par Juanfran. Les Colchoneros, dauphins du Barça en Liga, auront à cœur de réaliser un bon résultat à l'extérieur pour préparer dans les meilleures conditions le match retour, disputé le 15 mars dans leurence de Vicente Calderón. Mais les hommes de Diego Simeone, malgré des qualités offensives évidentes, ont tout intérêt à se méfier du jeu puissant et bien organisé du PSV, capable à tout moment de surprendre la défense madrilène.

M

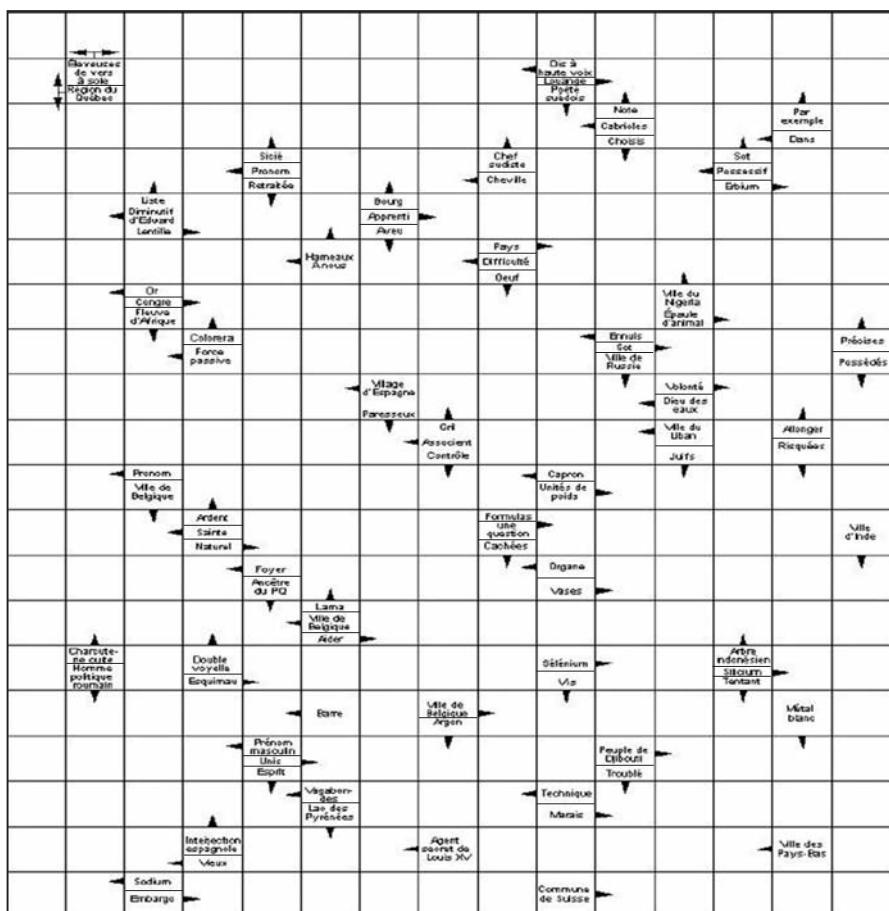
20h55

Recherche appartement ou maison



Sommaire : Florian et Julie Florian, 30 ans, et Julie, 26 ans, vivent à Grand-Quevilly, en Seine-Maritime. Florian est membre de l'équipe de France de tennis de table paralympique et travaille dans l'aéronautique. Julie, quant à elle, est professeure de physique-chimie. Le couple souhaite emménager dans une maison de plain-pied dans laquelle Florian n'aura aucune difficulté avec son fauteuil roulant. Parents d'une famille recomposée, Loïda, 35 ans, et Jordan, 27 ans, sont à la recherche d'une maison d'au moins 100 mètres carrés avec un jardin, en Seine-et-Marne. Evelyne, 54 ans, vit à Marennes, dans la banlieue lyonnaise. Depuis un an, elle veut acquérir une maison avec deux chambres et un beau jardin. Mais jusqu'à ici, ses recherches se sont révélées infructueuses.

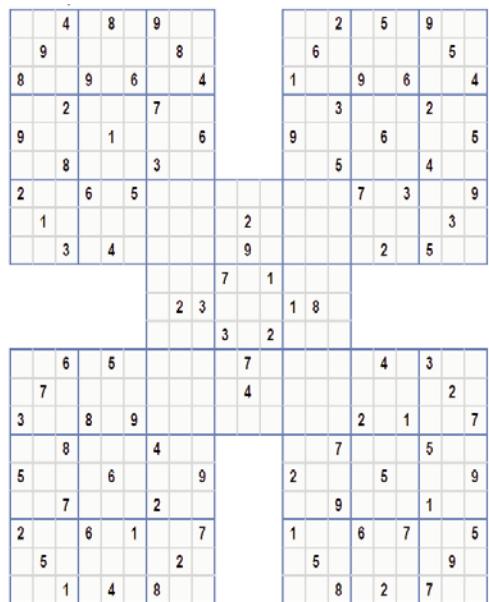
Mots fléchés n°1224



Samouraï-Sudoku n°1224

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



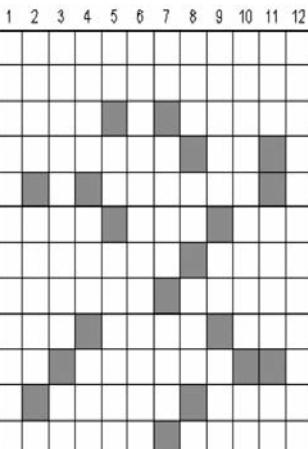
Mots croisés n°1224

► Horizontalement:

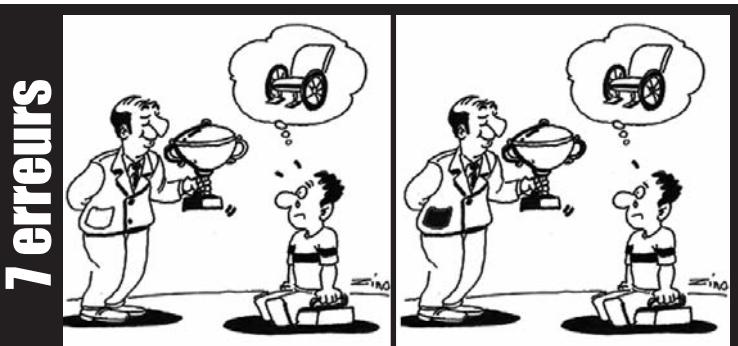
- 1.Ambiguité
- 2.Conduite assurant la circulation d'un fluide
- 3.Firmament - Compact, épais
- 4.Relatif à l'O.N. U. - Dieu solaire
- 5.Commis une faute d'orthographe, de français
- 6.Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
- 7.Immédiatement - Qui n'est pas mûr
- 8.Fraternité - Étoffe de soie croisée
- 9.Issue - Escarpé - Cousin et gendre du prophète Mohamed (QSSL)
- 10.Canadien National - Fallacieux
- 11.Lieu, situation qui procure du calme - Furoncle
- 12.Prouesse - Homme d'État guinéen

► Verticalement:

- 1.Fréquentations
- 2.Dextre - État de l'Arabie
- 3.Fluxion de poitrine - Oui
- 4.Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
- 5.Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
- 6.Taillerais qqch en biseau
- 7.Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
- 8.Palefrenier - Tour - En plus
- 9.Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
- 10.Compositeur argentin - Lutécium
- 11.Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
- 12.Chalcolithique



7 erreurs



Citations

"Il est bon d'avoir à soi quelque chose pour le donner."

*Paul Claudel



C'est arrivé un 24 février

1982 : Naissance d'Amandine, premier bébé éprouvette français.

1989 : Funérailles de l'empereur Hirohito, décédé le 7 janvier.

2000 : Le Conseil de sécurité des Nations unies approuve une résolution prévoyant l'envoi d'une force de casques bleus en République démocratique du Congo chargée de faire respecter le cessez-le-feu du 10 juillet 1999.

2001 : Le sous-commandant Marcos et 23 dirigeants rebelles zapatistes sortent de leur clandestinité pour effectuer une marche pour la paix dans les 12 Etats du Mexique et réclament davantage d'autonomie pour les Indiens mexicains.

2008 : Dimitris Christofias, dirigeant de l'AKEL, le parti progressiste des travailleurs chypriote, est élu président de la République de Chypre.

2011 : résolution n° 1696 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Timor-Est.

Célébrations :

- **Estonie** : Fête nationale, Jour de l'Indépendance, commémore son émancipation de la Russie en 1918.

- **Mexique** : Dia de la Bandera (es), Jour du drapeau.

- **Paraguay** : Dia de la Mujer Paraguaya, Journée de la femme paraguayenne.

- **Roumanie** : Dragobete, équivalent de la saint-Valentin.

- **Thailande** : National Artist Day (en), Journée de l'Artiste national, honore chaque année un artiste méritant.

**ÉCHECS/4^e GRAND PRIX
DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE
L'Algérien Haddouche
et le Russe Vasily
co-leaders**



Les Grands maîtres Mohamed Haddouche (Algérie) et Papin Vasily (Russie) occupent conjointement la première place du 4^e Grand Prix du Président de la République de jeux d'échec, à l'issue des trois rounds disputés dimanche et lundi à Alger.

Haddouche et Vasily qui ont réussi un sans faute depuis le début du tournoi, totalisent chacun 3 points, suivis d'un groupe de huit échiphiles (2 points).

Chez les dames, l'internationale algérienne, Amina Mezioud, est en tête avec 2 points à la faveur de ses deux victoires face à ses compatriotes Nadir Bensoufia (non-classé) et Salaheddine Djeddi (USM Blida), contre une défaite devant Mohamed Haddouche.

Le 4^e round du Grand Prix du président de la République est prévu mardi à partir de 16h00. Soixante (60) échiphiles représentant dix pays (Algérie, Liban, Libye, Palestine, France, Belgique, Pays-Bas, Russie, Ukraine et Ouzbékistan) sont en concurrence jusqu'à samedi pour remporter ce Grand Prix, qui se joue selon le système suisse avec 9 rounds à la cadence de 25 minutes.

**JO-2016/TOURNOI
DE BEACH-VOLLEY
11 pays présents
du 5 au 7 mai en Tunisie**

Le tournoi de beach volley, qualificatif aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016, se déroulera dans la ville tunisienne de Hammam-Ghezaz du 5 au 7 mai prochain. Onze pays (11) sont, outre la Tunisie (pays organisateur), participants à ce tournoi. Il s'agit du Ghana, Angola, Sierra Leone, Rwanda, Mozambique, Burundi, Gambie, Egypte, Maroc et Côte d'Ivoire. Ces sélections seront réparties en deux groupes de six et le vainqueur final sera qualifié pour les JO. La Confédération africaine de volley-ball (CAVB) avait confié le 11 février dernier à la Tunisie l'organisation de ce tournoi.

**FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU SPORT UNIVERSITAIRE
L'AGO prévue vendredi à Blida**

L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), se tiendra le 26 février prochain à salle de conférence de résidence universitaire d'Al Affroun à Blida, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. Les bilans moral et financier de l'année 2015 ont été adoptés par le bureau exécutif du FASU, lors d'une réunion qui s'est déroulée le 11 février dernier, a indiqué la source.

**CYCLISME/ GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2016
Le GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale présents**

Les formations algériennes du GS Pétrolier et l'AS Sûreté nationale (ASSN) seront présentes à la 6^e édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2016, prévue du 4 au 28 mars prochain, a indiqué lundi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Avec l'engagement du GS Pétrolier et l'AS Sûreté Nationale (ASSN), cinq équipes algériennes seront finalement présentes sur la ligne de départ en attendant la participation des équipes lo-



cales aux dix épreuves du GTAC-2016.

Les cinq équipes algériennes retenues sont :

Equipe nationale algérienne, Equipe Ooredoo, Equipe Cevital, GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale (ASSN). Trente-trois équipes représentant 22 pays prennent le

départ de la 6^e édition du GTAC-2016.

La 6^e édition comprend 22 étapes avec dix épreuves inscrites autour de six wilayas étoiles : Alger, Blida, Sétif, Constantine, Annaba et Oran, à travers 450 communes.

Parmi les pays retenus pour prendre part à cette compétition figurent, entre autres, les Pays-Bas, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, les Emirats arabes unis et l'Espagne. Les tours inscrits au GTAC-2016 sont : Tours internationaux d'Oran, d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Blida.

**CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME (HOMME)
L'Algérie à la 2^e place du contre-la-montre**

L'équipe algérienne de cyclisme (hommes) s'est classée à la 2^e place du contre-la-montre (hommes) disputé lundi à Benslimane (Maroc) sur 59 km dans le cadre des 11es championnats d'Afrique de cyclisme sur route et piste qui se déroulent à Casablanca et Benslimane du 16 au 26 février en cours. Les cyclistes algériens ont couvert la distance en 1h16min05 sec et 71 m. La première

place est revenue à l'équipe érythréenne en 1h15mn07sec et 53 m et la troisième place à l'équipe marocaine qui a couvert la distance en 1h16mn09sec et 91 m suivie de l'équipe éthiopienne à la quatrième place. Plus de 30 pays africains participent à cet événement sportif organisé du 16 au 19 février sur le vélodrome d'Anfa et du 21 au 26 du mois dans la ville de Benslimane.



BLIDA

Stage de formation en rugby pour 70 éducateurs sportifs

La Fédération algérienne de Rugby (FAR) organise un stage de formation au profit de 70 éducateurs sportifs de la wilaya de Blida, les 26 et 27 février au stade Mustapha-Tchaker à Blida, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. « C'est le premier stage initié par la fédération pour les cadres de la wilaya de Blida. On va créer à l'occasion la ligue de Blida, le 25 février », a indiqué à l'APS, le président de la Fédéra-

tion algérienne de Rugby (FAG), Sofiane Benhassen, élu en novembre 2015 à la tête de l'instance fédérale. Le stage de deux jours sera encadré par le formateur de la World Rugby (WR), le Tunisiens Mohamed Sahraoui, natif de la ville de Annaba (Algérie). « La formation concernera quelque 70 stagiaires dont des filles (entre cadres de la direction de la jeunesse et des sports et professeurs en sport de la wilaya) qui bénéficieront de cours théoriques et de tests pratiques sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker qui sera aménagé pour la circonstance », a expliqué Benhassen.

L'objectif de la Fédération algérienne de rugby à travers l'organisation de ce stage de formation, est de lancer prochainement, cinq clubs dans la wilaya de Blida. Certains parmi les bénéficiaires de ce stage seront affectés dans ces clubs pour former les jeunes joueurs.

« Le rendez-vous de Blida sera suivi de 4 ou 5 autres stages dans les différentes régions du pays pour tenter d'adapter cette discipline à la masse et la développer en Algérie », a souligné le président de la fédération. En marge, la fédération compte installer le nouveau directeur technique national (DTN) qui aura la tâche de mettre en place une assise technique au rugby en Algérie et élaborer un plan d'action ambitieux à moyen et court terme, avec des objectifs clairs.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1223

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | 9 | 4 | 5 | 6 | 2 | 8 | 3 |
| 6 | 3 | 4 | 7 | 2 | 8 | 5 | 9 | 1 |
| 2 | 5 | 8 | 9 | 1 | 3 | 4 | 6 | 7 |
| 9 | 6 | 2 | 3 | 7 | 4 | 1 | 5 | 8 |
| 4 | 1 | 3 | 8 | 9 | 5 | 7 | 2 | 6 |
| 5 | 8 | 7 | 1 | 6 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 7 | 4 | 6 | 5 | 8 | 1 | 9 | 3 | 2 |
| 3 | 2 | 1 | 6 | 4 | 9 | 8 | 7 | 5 |
| 8 | 9 | 5 | 2 | 3 | 7 | 6 | 1 | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | 8 | 7 | 5 | 4 | 6 | 2 | 3 |
| 2 | 5 | 6 | 1 | 3 | 8 | 4 | 9 | 7 |
| 7 | 4 | 3 | 6 | 2 | 9 | 1 | 5 | 8 |
| 6 | 2 | 7 | 4 | 3 | 9 | 8 | 1 | 6 |
| 1 | 8 | 4 | 6 | 7 | 5 | 3 | 2 | 9 |
| 3 | 5 | 9 | 2 | 1 | 8 | 4 | 6 | 7 |
| 4 | 1 | 6 | 3 | 8 | 7 | 9 | 5 | 2 |
| 9 | 7 | 8 | 5 | 6 | 2 | 1 | 4 | 3 |
| 2 | 3 | 5 | 9 | 4 | 1 | 8 | 7 | 6 |

Mots Croisés N°1223

**SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAON■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN**

Mots Fléchés N°1223

**FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■ELISON■CR■M
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS**

FOOTBALL / LIGUE 1

Le huis clos refait surface

Le huis clos revient en force dans les stades algériens comme unique alternative aux yeux des responsables pour faire face au fléau de la violence qui ronge le sport roi alors qu'il y a quelque temps, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, se réjouissait de la réduction sensible des matchs disputés sans public durant la phase aller.

Ce ne fut finalement qu'une baisse temporaire, dans la mesure où les vieux démons sont désormais de retour dans les gradins des stades algériens et même en dehors après pratiquement chaque match.

Le fait que la moitié de la 21e journée du championnat, qui débute mardi avec le match avancé entre le MO Béjaïa et l'USM Alger, se déroule à huis clos est une parfaite illustration.

Déjà, ce choc MOB-USMA aura lieu devant des gradins vides.

Le club bôjaoui a écopé d'une sanction de quatre matchs à huis clos dont deux avec sursis, à la suite des incidents ayant émaillé la rencontre perdue à domicile contre le NA Hussein-Dey (2-1 a.p.), samedi passé en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

Le MC Alger accueillera à son tour l'USM El Harrach, dans le derby algérois vendredi prochain au stade du 5-juillet, privé de ses fans.

Un véritable "gâchis" dans la mesure où il s'agit d'un rendez-vous très attendu annuellement par les férus des derbies.

En fait, le Mouloudia en est à son deuxième match de suite à huis clos après en avoir écopé de quatre, dont deux avec sursis, à la suite des événements qui se sont produits au stade de Bologhine lors de la réception du Relizane, en championnat.

Ce qui suit aussi de la troisième sanction du genre dont fait l'objet le Doyen depuis le début de cet exercice.

Le MCA a même failli être privé de son public pour le reste de la saison si la Ligue de football professionnel (LFP) avait maintenu sa décision d'infliger



cette sanction à toute formation ayant comptabilisé trois suspensions de huis clos en une saison, comme annoncé par son président Mahfoud Kerbadj pendant l'intersaison, avant qu'il ne se rétracte.

Une "acalmie" de courte durée

Le derby de l'Ouest opposant le MC Oran au RC Relizane se déroulera lui aussi à huis clos.

Les Oranais sont sous le coup d'une suspension de deux matchs à huis clos.

Même sanction infligée lundi à leur adversaire du jour, dont les supporters se sont "illustrés" par des actes condamnables à l'issue de l'élimination de leur équipe en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie face au MCA (2-1), samedi dernier. La quatrième rencontre de la 21e journée concernée

par le huis clos mettra aux prises le CS Constantine au CR Belouizdad.

Les supporters constantinois, en dépit de la résurrection des leurs, ne se sont pas empêchés de verser dans la violence lors de la précédente rencontre de championnat à domicile de leur équipe, pourtant vainqueur ce jour-là du MOB (1-0).

Tout indique donc que l'on se dirige droit vers un autre record en termes de matchs à huis clos.

La compétition nationale entre dans sa dernière ligne droite et la tension commence à monter crescendo au fur et à mesure que l'enjeu devienne important, aussi bien pour les clubs qui visent le podium que ceux jouant le maintien. La saison passée, 34 matchs de Ligue 1 se sont joués en l'absence du public, dont neuf de la JS Kabylie. Ce triste record n'est pas loin.

SAHARA-MARATHON

Participer à cet événement est une autre forme de soutien à la lutte du peuple sahraoui

Les participants à la 16e édition du marathon du Sahara occidental (Sahara-marathon) ont indiqué hier que leur présence à cette compétition, devenue traditionnelle, était une autre forme de soutien à la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance et son droit à l'autodétermination.

"Il est de notre devoir de nous solidariser avec les causes justes à l'instar de la cause palestinienne et la cause sahraouie", a souligné l'un des plus grands athlètes présent à cette compétition en l'occurrence, Daniel, venu de France. De nombreux participants à cette manifestation sportive ont exprimé également leur "satisfaction et leur fierté" quant à leur participation à la célébration du 40e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), au côté du peuple sahraoui.

L'athlète français a ajouté que la présence de plus de 500 concurrents de plusieurs nationalités constitue "une preuve que le peuple sahraoui est soutenu dans sa lutte pour son droit à l'autodétermination." De son côté, le coureur sahraoui professionnel qui participe pour la 10e fois à ce marathon et réussissant des exploits dans différentes compétitions mondiales, Salah Hmidat, a affirmé qu'il est "très heureux en sa qualité de sportif de haut niveau de transmettre au monde le message noble du peuple sahraoui."

Egalement, Neus Cutando Pouill et Alba Juste Ballesta, deux athlètes venues respectivement de Valence et de Madrid (Espagne) n'ont pas tarì d'éloges envers cette compétition et ses organisateurs, exprimant dans le même contexte leur joie et enthousiasme d'avoir pris part à cette course longue de 21 kilomètres, reliant les camps d'Aousserd et de Smara.

Elles ont, par la même occasion, salué toutes les franges du peuple sahraoui pour leur hospitalité et leur sympathie, mais aussi pour leurs encouragements durant tout le long du parcours qu'elles ont traversé.

L'athlète Ballesta a remarqué que "cette manifestation a été bien organisée". "C'était, à-t-elle dit, un honneur que je partage avec tous les Sahraouis". "La lutte au Sahara



occidental occupé n'est pas uniquement une lutte armée. Ce marathon en est une autre forme de combat du peuple sahraoui. Notre participation à cette compétition est une autre manière de soutenir la cause sahraouie", a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, le président de l'Union algérienne pour le Sport et Travail, Abdelkrim Chouchaoui, a indiqué, en marge du marathon, que des sessions de formation sont organisées au profit des jeunes travailleurs sahraouis. M. Chouchaoui a souligné que son organisation a fourni trois formateurs pour le marathon dans plusieurs domaines, tels que les activités sportives et culturelles, dont également un professeur en premier secours, un autre en matière d'animation. Le coup d'envoi de cette 16e édition du marathon du Sahara occidental a été donné hier, tôt dans la matinée, depuis les camps des réfugiés d'El-Ayoun, de Aousserd, et de Smara. Quelque 500 coureurs venus de 22 pays dont les Etats-Unis, l'Espagne, la France, d'Allemagne, d'Algérie (120 athlètes) des territoires sahraouis occupés (150 participants).

Le Sahara-marathon comprend 4 étapes, le marathon 42 km, le semi-marathon 21 km, et les distances de 10 km et 5 km en plus de la course des enfants. Depuis son lancement en 2001, le Sahara-marathon a attiré un nombre croissant de participants du monde entier, y compris des athlètes, coureurs, militants et les sympathisants de la cause juste du peuple sahraoui.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le calendrier du mois de mars

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé hier le calendrier des rencontres de la 22e et 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis prévues mars prochain.

La 22e journée débutera le samedi 5 mars avec le déroulement de trois matches dont l'affiche entre le CR Belouizdad et le MO Béjaïa (16h00).

Le match entre l'USM Blida et l'ES Sétif a été décalé au mardi 8 mars en raison de l'engagement des Sétifiens au 1er tour de la Ligue des champions d'Afrique. Quatre rencontres de cette journée se joueront le samedi 12 mars : DRB Tadjananet-MC Alger, RC Relizane-NA Hussein Dey, USM Alger-RC Arbaâ, et JS Saoura-JS Kabylie.

La 23e journée de la compétition, débutera quant à elle le vendredi 18 mars avec le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad au stade du 5-juillet d'Algier (18h00).

Cette journée se poursuivra le samedi 19 mars avec le déroulement de quatre rencontres, alors que la suite se jouera le samedi 26 mars.

La LFP a tenu compte dans cette programmation au calendrier des clubs engagés aux compétitions continentales et en Coupe d'Algérie, dont les quarts de finale se joueront les 4 et 5 mars.

USM ALGER

Encore 2 semaines d'absence pour Benkhemassa, fin de saison compromise pour Zemmamouche



Le médecin de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Dr Kamel Brahim a affirmé hier que le milieu international olympique Mohamed Benkhemassa en aura encore pour deux semaines avant de retrouver la compétition au moment où il s'est dit "sceptique" sur le cas du gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche en convalescence.

Benkhemassa devra encore patienter pour deux semaines avant de rejouer.

Il a été victime d'une entorse à la cheville et au coude, mais rien de gravité.

En ce qui concerne Zemmamouche, il est en train de suivre sa deuxième phase de réduction, et son retour avant la fin de la saison n'est pas d'actualité", a affirmé à l'APS le premier responsable du staff médical du club algérois.

Mohamed Benkhemassa s'est blessé mercredi dernier avec la sélection nationale des moins de 23 ans (U23) lors du match amical face à la Palestine (0-1) disputé au stade du 5-juillet d'Algier.

De son côté le portier Mohamed Lamine Zemmamouche a subi en janvier 2016 une intervention à Doha. Il a été opéré suite à une blessure au coude qu'il traînait depuis novembre dernier.

«Le retour de Zemmamouche sur les terrains dépendra de la réaction de l'athlète par rapport à sa blessure», a-t-il conclu.

Par ailleurs, l'attaquant international olympique Oussama Darfalou, absent des terrains depuis septembre 2015 pour cause de pubalgie, a été retenu dans le groupe pour affronter mardi en déplacement le MO Béjaïa (16h00) en match avancé de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

APS

CHAMPIONNAT D'ITALIE : Naples accroché par Milan, Ghoulam passeur

Naples a laissé passer une occasion de reprendre la tête du championnat d'Italie en ne parvenant pas à battre l'AC Milan (1-1) lundi à domicile en clôture de la 26e journée. Au tout début de cette journée étalement sur quatre jours, la Juventus, leader, avait été en effet tenue en échec 0-0 à Bologne, qui mettait ainsi fin à l'incredibile série de 15 victoires consécutives des hommes de Massimiliano Allegri. Avec un succès lundi, Naples aurait donc récupéré les commandes, mais le nul concédé face au Milan laisse les positions figées: la Juve reste devant, pour un point. Naples a pourtant nettement dominé la partie, surtout la première période, et avait même ouvert le score sur une frappe d'Insigne détournée (39e), sur un service du défenseur international algérien, Fawzi Ghoulam. Mais l'avantage de l'équipe de Maurizio Sarri (expulsé en seconde période) n'a tenu que cinq minutes. Juste avant la pause (44e), Bonaventura égalisait en profitant d'une mauvaise inspiration de Koulibaly, le défenseur central évoqué dimanche par Didier Deschamps comme possible renfort pour les Bleus alors qu'il joue pour le Sénégal. Naples a encore eu les meilleures occasions en seconde période avec notamment un poteau de Mertens (67e) et une frappe à côté de Higuain (81e), mutet depuis deux matches.

Mais Milan, qui confirme sa bonne forme (trois victoires et quatre nuls lors des sept dernières journées), aurait pu l'emporter aussi, avec des occasions signée Niang (83e) et Honda (89e). Les rossoverdi restent 6e.

Derrière les deux leaders, tous les candidats à la troisième place, qualificative pour les barrages de la Ligue des Champions, se sont imposés.

C'est pour l'instant la Fiorentina qui occupe la place, cinq longueurs derrière Naples.

Dimanche, les joueurs de Paulo Sousa se sont difficilement imposés 3-2 à Bergame face à l'Atalanta lors d'un match à rebondissements. Dimanche également, l'AS Rome a su surmonter le psychodrame Totti pour décrocher une cinquième victoire consécutive, en écrasant une très faible équipe de Palerme (5-0). Ecarté par son entraîneur Luciano Spalletti, Totti a vu des loges les doublés de Dzeko et Salah et le but de Keita.

La Roma s'accroche, à deux points seulement de la Fiorentina. Encore deux longueurs derrière, on trouve l'Inter Milan à la cinquième place. Après deux mauvais résultats, l'équipe de Roberto Mancini s'est bien relancé samedi avec un net succès 3-1 contre la Sampdoria Gênes.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS (23^e) : Le Sporting reprend son fauteuil de leader, Slimani muet

Le Sporting Lisbonne, vainqueur lundi soir à domicile de Boavista (2-0), a repris son fauteuil de leader du championnat portugais de football, au terme de la 23e journée. Grâce à deux buts signés Ewerton (37') et Bryan Ruiz (45'), le Sporting (58 points) compte trois longueurs d'avance sur son dauphin du Benfica, alors que le FC Porto pointe à la 3e place avec 52 unités. L'attaquant international algérien du Sporting Islam Slimani a retrouvé le onze de départ après avoir été remplaçant jeudi lors de la réception des Allemands du Bayer Leverkusen (0-1) en match aller des 16^{es} de finale de l'Europa League.

Le joueur algérien a pris part à l'intégralité de la rencontre, mais sans pouvoir faire parler la poudre, lui qui restait sur un doublé sur le terrain de Nacional Madeira (4-0) lors de la précédente journée.

Au classement des buteurs du championnat portugais, Slimani pointe à la 2e place avec 18 réalisations, à six longueurs du Brésilien du Benfica Jonas qui compte 24 buts. Le meilleur goleador en activité de l'équipe nationale (20 buts) a inscrit 12 buts depuis le début de l'année 2016. L'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie) figure dans le Top 10 des meilleurs buteurs des grands championnats européens de football, classement comptant pour le Soulier d'or.

APS

Sport : le ministre Ould Ali assure la natation et les sports mécaniques de son soutien pour leur développement

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a assuré les Fédérations algériennes de natation et des sports mécaniques du «soutien» et de «la disponibilité de son département à les accompagner dans la réalisation de leurs plans d'action» respectifs, lors d'une réunion de travail à Alger.

Le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Chihab Balloul, ayant soulevé un «problème de manque d'infrastructures spécialisées» a ainsi reçu la «garantie» du ministre de «collaborer avec les pouvoirs publics locaux» pour y remédier.

«Le MJS travaillera en étroite collaboration avec la Fédération, les Walis et les présidents d'APC, pour identifier et mettre en place des circuits légers, avec l'apport des sponsors» a assuré Ould Ali, dans sa quête d'aide au développement de cette discipline sportive.

Le ministre a tenu, par ailleurs, à «remercier et à féliciter» la FASM pour «les résultats obtenus» et les «efforts qu'elle a fourni pour assurer

une bonne organisation des compétitions».

Un peu mieux lotie en matière d'infrastructures que la FASM, la Fédération algérienne de natation (FAN) a surtout «sollicité l'aide du MJS pour une meilleure prise en charge de ses jeunes talents sportifs».

Ould Ali a, là encore, assuré le président Ahmed Chabaraka de son soutien et de la disponibilité de son département à l'accompagner dans la réalisation de son plan d'action. Le ministre a annoncé dans cette perspective une «prochaine mise sur pied d'un groupe de réflexion mixte (MJS - Fédération - Comité Olympique) sur les mécanismes de mise en œuvre du décret 15-2013, portant sur le statut de l'athlète d'élite et

son chapitre bourse». Une démarche «préconisée par le ministre pour garantir à l'athlète les meilleures conditions de préparation et de prise en charge».

Ce qui devrait l'aider à obtenir de meilleures et de meilleures représentations dignement l'Algérie.

Ould Ali se réunit régulièrement avec les responsables des Fédérations sportives pour écouter leurs doléances et entrevoir les démarches à suivre pour les aider à avancer. Sa dernière réunion avec la FASM et FAN est intervenue dans ce registre.



Le président du Mundiaovocat séduit par la qualité des stades et des établissements hôteliers d'Oran

Le président du Comité de la Coupe du monde de football des barreaux et sociétés d'avocats (Mundiaovocat), Me Vincent Pinatel l'a déclaré, lundi, «séduit» par la qualité des stades et des établissements hôteliers de la ville d'Oran, candidate pour l'accueil de la 19ème édition de ce tournoi international en 2018. «J'ai reçu un accueil très chaleureux et je suis séduit par la qualité des stades et des hôtels de la ville d'Oran», a souligné Me Pinatel dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite dans la capitale de l'Ouest algérien qui figure parmi les trois villes candidates pour l'accueil du Mundiaovocat 2018. Les deux autres villes sont Soria (Espagne) et Sainte-Maxime (France), a-t-il précisé, faisant savoir que la décision du comité sera rendue après le Mundiaovocat 2016 prévu en mai prochain à La Manga, dans la région de Murcie (Espagne). «Avec 80 équipes réunissant 20.000 avocats à un rythme quotidien de 40 matches durant 10 jours, le Mundiaovocat est un événement fraternel et sportif et il est important, bien sûr, d'avoir un accueil chaleureux, ce qui est le cas à Oran, mais je n'en doutais pas au niveau de mes amis avocats algériens», a-t-il confié. Saluant les efforts

engagés à Oran pour l'accueil des Jeux méditerranéens de 2021, l'hôte de la capitale de l'Ouest a qualifié de «magnifiques» les infrastructures sportives visitées à l'instar des stades Ahmed-Zahra, Habib-Bouaïk et celui du complexe olympique en voie d'achèvement près du pôle universitaire de Belgaïd, à la sortie Est de la ville. S'agissant des structures d'hébergement, Me Pinatel a affiché une égale satisfaction : «Je n'ai pas l'ombre d'une inquiétude à Oran sur les hôtels», a-t-il assuré.

Une autre visite du comité du Mundiaovocat est programmée ultérieurement à Oran à l'effet d'une évaluation définitive des «engagements exacts» du barreau d'Oran pour l'accueil de cette compétition en 2018, a-t-il indiqué. Me Pinatel était accompagné de Me Abdellatif Benberrah, avocat au barreau de Boumerdès et représentant du Maghreb au comité du Mundiaovocat, qui a mis l'accent sur l'attachement des barreaux nationaux à cette compétition sportive et leur voeu de la voir à nouveau se dérouler en Algérie comme ce fut le cas en 1988 (4ème édition). Me Benberrah a en outre annoncé la participation confirmée des équipes de quatre barreaux du pays à

l'édition de mai prochain en Espagne, à savoir celles d'Alger, Blida, Boumerdès et Oran. Le président du comité du Mundiaovocat était également accompagné, au cours de sa visite, du manager de l'équipe de football du barreau d'Oran, Me Abdellah Lazeb, et du directeur de l'Office du parc omnisports de la wilaya d'Oran (OPOW), Lahmar Boumediene. Me Pinatel avait été accueilli par le Bâtonnier d'Oran, Me Ouahraoui Lahouari qui a fait valoir l'importance des atouts et du développement de la wilaya. L'Ordre des avocats d'Oran est un habitué du Mundiaovocat pour avoir participé à la plupart des joutes précédentes, remportant même la Coupe du monde en 1988 à Alger. Cette compétition internationale a connu un développement important depuis sa création en 1983 par l'avocat français Me Pinatel. La précédente édition, tenue en 2014 à Budapest (Hongrie), a vu la participation d'une trentaine de pays dont l'Algérie. La prochaine édition prévue à Murcie verra l'introduction d'un nouveau tournoi intitulé Five (football à cinq) aux côtés des Classic (tous les avocats sans limite d'âge), Master (plus de 35 ans) et Legend (plus de 45 ans).

SÉLECTION ALGÉRIENNE : Hanni : «Gourcuff m'a exhorté à travailler encore plus»

Le milieu de terrain du FC Malines (Div 1, Belgique), pressenti pour rejoindre prochainement la sélection algérienne de football, a indiqué hier avoir rencontré récemment le sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui lui a rendu visite à Malines et qui l'a exhorté à travailler encore plus.

«J'étais très heureux d'accueillir le sélectionneur national qui était accompagné par son adjoint Yazid Mansouri.

Gourcuff a profité de l'occasion pour m'inciter à persévérer dans le travail», a déclaré Hanni au micro de «AINA TV».

Le milieu offensif de Malines enchaîne une deuxième saison de premier ordre avec son club belge.

Ses statistiques placent d'ailleurs en sa faveur après avoir inscrit 12 buts et fait 5 passes décisives dans le championnat de Belgique depuis le début de cet exercice. Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouia, avait annoncé, le mois passé, la

présence de Hanni lors du prochain stage des Verts prévu en mars et qui coïncide avec la double confrontation contre l'Ethiopie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique (CAN-2017) au Gabon.

Mais le joueur a précisé que pour l'heure, il n'a encore reçu aucune convocation, assurant au passage que même dans ce cas, il ne s'enflammera pas. Pour autant, Hanni nourrit de grandes ambitions pour rejoindre les rangs des Verts, qualifiant sa décision de jouer pour l'Algérie, alors qu'il dispose également de la nationalité française, de «choix du cœur».

S'étant hissé, ce week-end, à la première place au classement des buteurs du championnat en compagnie de quatre autres joueurs, Hanni affirme ne pas faire du trophée du meilleur buteur une fixation, pour la simple raison que «je ne suis pas un attaquant type», a-t-il souligné, précisant que son poste de

prédilection est «meneur de jeu ou neuf et demi, comme je peux également évoluer sur les côtés».

Enfin, Hanni, passé par Nantes en France (2009-2012), Kayseri Erciyespor (2012-2013) et Ankara Sport en Turquie (2013-2014), n'a pas omis de faire les éloges de son compatriote international, Riyad Mahrez, qui s'illustre dans un championnat anglais où il n'est pas facile de s'imposer», a-t-il estimé.



OM : MANQUILLO INTÉRESSE LA JUVE

L'avenir de Javier Manquillo, prêté un an à Marseille par l'Atletico Madrid, demeure incertain. En dépit de prestations plutôt timides, le latéral espagnol conserve toujours une cote de popularité importante et attire la convoitise des grosses écuries européennes. La Provence annonce que la Juventus Turin surveille de près le joueur de 21 ans. Javier Manquillo a disputé 21 rencontres de Ligue 1 cette saison.



PODOLSKI VERS LA LAZIO

Lukas Podolski, l'ancien milieu de terrain du Bayern Munich et d'Arsenal pourrait revenir en Serie A, championnat qu'il avait quitté pour Galatasaray. C'est la Lazio qui chercherait cette fois à le faire revenir en Italie. Selon le média turc Fanatik, les dirigeants du club italien la Lazio Rome seraient intéressés par la venue de l'ancien joueur de l'Inter Milan sous leurs couleurs. C'est pour essayer d'arracher un accord au joueur que Terah aurait fait le déplacement en Turquie ces derniers jours. Avec Galatasaray, le milieu de terrain offensif et attaquant de 30 ans a marqué 12 buts en 27 matchs, ce qui en fait un joueur suffisamment performant pour prêter main-forte à un club de plus haut niveau.

ZIDANE ET LE REAL VOUDRAIENT AGÜERO !

Le nouveau coach du Real Madrid, Zinedine Zidane, travaille déjà sur le profil de son équipe pour la saison prochaine. Et c'est du côté de la Premier League que l'ancien ballon d'Or souhaite faire son marché. Il aimerait recruter l'attaquant de Manchester City, Sergio Agüero.

Le Real Madrid envisage de frapper fort sur le marché des transferts lors du prochain mercato estival. Parmi les cibles visées par le nouvel entraîneur du club espagnol, Zinedine Zidane, figureraient l'attaquant de Manchester City, Sergio Agüero.

Selon ESPN UK, le Real Madrid qui a souvent tenté de recruter l'international argentin dans le passé, pourrait revenir à l'attaque à la demande de Zidane. Et comme Florentino Pérez ne refuse jamais rien à « Zizou », le club espagnol pourrait tenter de s'attacher les services de celui qui est également convoité par le PSG.

DAVID DE GEA DE RETOUR JEUDI ?

Blessé à un genou lors de l'échauffement jeudi dernier, David De Gea ne souffre pas d'une lésion grave. Ce lundi, son entraîneur Louis van Gaal a même dit qu'il espérait pouvoir le récupérer pour le 16e de finale retour de Ligue Europa. Au pire, le portier espagnol devrait être opérationnel dimanche pour le choc face à Arsenal.

Eden Hazard pourrait snober le PSG !

Selon les informations du média britannique, Eden Hazard aurait confié à certains proches qu'il serait heureux à Chelsea. Mais l'international belge aurait également avoué qui lui serait impossible de refuser une très grosse offre du Real Madrid d'ici cet été. L'ancien Lillois pourrait donc privilégier la Casa Blanca au détriment du PSG.

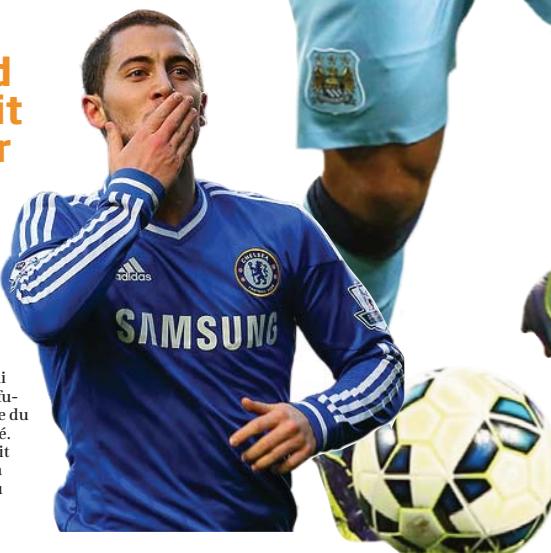


Maicon : «Je pars la tête haute du FC Porto»

Prêté par le FC Porto jusque fin juin, le défenseur central Maicon a été présenté ce jeudi soir par le São Paulo FC. Satisfait de son retour au Brésil, l'ancien capitaine du club portugais a indiqué qu'il souhaitait rester du côté du Morumbi jusque fin décembre. Le FC Porto n'en entend pas de cet oeil et souhaite le vendredi dès cet été. "Mon objectif est de rester jusqu'à la fin du championnat brésilien. Il y a beaucoup d'échéances importantes devant nous, nous avons obtenu un résultat négatif en Libertadores mais nous pouvons récupérer la situation. Nous pouvons gagner en Bolivie. Mon objectif est de rester jusqu'en décembre."

WENGER REGRETE LUIS SUAREZ

Lors de sa conférence de presse d'avant-match face à Barcelone, Arsène Wenger a été interrogé par un journaliste sur le fait d'avoir « raté » Luis Suarez. Le coach d'Arsenal ne cache pas ses regrets : «J'avais l'habitude de me dire « que serait-il arrivé si j'avais signé Luis Suarez » mais ce n'est plus le cas maintenant», a-t-il déclaré lundi aux médias britanniques. «Il met une bonne ambiance de camaraderie dans une équipe. Il l'a fait à Liverpool et il l'a fait avec Cavani et Forlán et l'Uruguay. Et il l'a bien fait.» a-t-il précisé. Ce week-end, Luis Suarez avait lui aussi évoqué ce transfert raté. Il a raconté dans les médias locaux que c'est Steven Gerrard qui lui avait conseillé de signer à Barcelone.



FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite le Sultan de Brunei

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Sultan de Brunei, Haji Hassanal Bolkiah, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé son engagement à promouvoir et à renforcer les relations bilatérales au mieux des intérêts des deux peuples. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de nos vœux sincères de santé et de bonheur, et davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisiss cette opportunité pour saluer la qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon engagement à œuvrer, de concert avec vous, à leur renforcement et à leur promotion au mieux des intérêts de nos deux peuples», a conclu le chef de l'Etat.

M. Bensalah prend part au Caire aux travaux de la 1^{re} Conférence des présidents des Parlements arabes

Le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah prendra part, aujourd'hui et demain au Caire, à la tête d'une délégation parlementaire, aux travaux de la 1^{re} Conférence des présidents des Parlements arabes, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Organisée par le Parlement arabe en coordination avec la Ligue des Etats arabes et l'Union interparlementaire arabe, la rencontre s'inscrit dans le cadre des «initiatives de développement de l'action arabe commune», a précisé la même source. La conférence portera, a-t-on précisé, sur «les défis qui se posent au monde arabe notamment la situation sécuritaire, les efforts arabes pour la préservation de la sécurité et de l'unité des pays arabes, ainsi que sur les moyens d'assécher les sources de financement du terrorisme». «Le rôle des Parlements dans la réalisation de la complémentarité économique et la mise en œuvre par les pays arabes de l'Agenda mondial de développement», figurent également à l'ordre du jour des travaux de cette rencontre. La conférence vise, en outre, à «instituer la périodicité de cette rencontre et à mettre en place les bases d'un dialogue parlementaire arabe permanent».

ALGÉRIE - FRANCE

Medelci reçoit le vice-président du Conseil d'Etat français

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a reçu hier à Alger le vice-président du Conseil d'Etat français, Jean-Marc Sauvé, et la délégation l'accompagnant dans une visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du conseil. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée en présence de la présidente du Conseil d'Etat, Soumia Abdelsadok, les deux parties ont évoqué l'expérience des deux pays en matière de contrôle de constitutionnalité et le rôle du Conseil d'Etat français dans ce cadre».

DIPLOMATIE

M.Noureddine Ayadi, nouvel ambassadeur d'Algérie aux Pays-Bas

Le gouvernement du Royaume des Pays-Bas a donné son agrément à la nomination de Noureddine Ayadi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Royaume des Pays-Bas, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Sellal s'entretient au téléphone avec Merkel

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a eu hier un entretien téléphonique avec la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



L'entretien a porté sur «les relations bilatérales jugées satisfaisantes par les deux parties et qui sont appelées à se consolider davantage», précise la même source.

Les deux parties ont également abordé la question de la circulation des personnes, a ajouté la même

source, soulignant qu'il a été retenu de coordonner les actions conformément au cadre légal existant, en l'occurrence l'accord algéro-allemand sur la réadmission signé en février 1997.

Les questions régionales d'intérêt commun, notamment la situation

en Libye, «ont fait l'objet de discussions entre les deux responsables qui ont fait apparaître une convergence de vues sur le fait que seule une solution politique est à même de ramener la paix et la sécurité dans ce pays frère et voisin», conclut le communiqué.

ALGÉRIE - IRAK

Le ministre irakien des AE en visite officielle en Algérie



M. Bedoui reçoit l'ambassadeur d'Autriche

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la république d'Autriche en Algérie Mme Franziska Honowitz, indique un communiqué du ministère. Les discussions entre les deux parties «ont

été axées autour des questions liées au renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité ainsi que l'échange d'expériences dans les secteurs relevant des ministères de l'intérieur des deux pays».

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Ibrahim Al-Jaafari Al-Shaikh, effectuera aujourd'hui 24 et demain 25 février une visite officielle en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération inter-

nationale, Ramtane Lamamra. La visite entre dans le cadre du «renforcement des relations de fraternité entre l'Algérie et l'Irak», a précisé hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Elle permettra d'examiner «les moyens de raffermir les liens de fraternité et de consolider les relations de coopération entre les deux pays frères».

Des entretiens politiques sur les questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun sont également prévus au programme.

M. Bedoui reçoit l'ambassadeur de Turquie

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mehmet Poroy, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité et la promotion des échanges dans divers domaines, précise la source. Ils ont également souligné la nécessité d'encourager la formation des formateurs, notamment dans le domaine de la restauration des monuments historiques, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - ONU

Mme Meslem reçoit la représentante du Pnud à Alger

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer a reçu lundi à Alger la coordinatrice résidente du Système des Nations unies et

représentante du Programme de développement des Nations unies (Pnud) à Alger, Ana Cristina Costa Amaral.

Lors de l'audience, les deux parties ont passé en revue les progrès réalisés dans la coopération en matière de promotion et de protection de la femme et du programme de développement social,

a indiqué le ministère de la Solidarité nationale dans un communiqué.

En outre, les deux parties ont exprimé leur volonté pour redynamiser la coopération, notamment dans le cadre du nouveau programme qui sera lancé.

APS

A NOS LECTEURS

DK NEWS informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tél : 02.84.95.02.84.800 Fax : 02.84.79.55